



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

TABLE DES MATIÈRES

GOVERNANCE	4	<i>MEMBRES DU CONSEIL</i>	17
MISSION, VISION ET VALEURS	4	<i>RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS</i>	19
<i>MISSION</i>	4	AFFAIRES SYNDICALES	20
<i>VISION</i>	4	EFFECTIF DES MEMBRES.....	20
<i>VALEURS</i>	4	<i>PORTRAIT</i>	20
RAPPORT 2023 DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	5	ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES EFFECTIFS EN PHARMACIE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ.....	23
<i>CONSULTATIONS PUBLIQUES</i>	5	<i>HISTORIQUE</i>	23
<i>SPÉCIALISATION EN PHARMACIE</i>	6	<i>LA PRÉSENCE DE PHARMACIENS AUPRÈS DES PATIENTS HOSPITALISÉS ET AMBULATOIRES</i>	23
<i>INTÉGRATION DE PHARMACIENS SANS MAÎTRISE EN PHARMACOTHÉRAPIE AVANCÉE</i>	6	<i>LE RECOURS AU DÉPANNAGE</i>	24
<i>TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE</i>	6	<i>DÉFI D'ATTIRER LA RELÈVE EN PHARMACIE D'ÉTABLISSEMENT</i>	24
<i>CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	7	RELATIONS DE TRAVAIL.....	25
<i>RETRAITE ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	7	<i>COMITÉ DE NÉGOCIATION ET DE RELATIONS PROFESSIONNELLES</i>	25
<i>RENCONTRES AVEC LES MEMBRES</i>	8	<i>EMBAUCHE DE PHARMACIENS SANS MAÎTRISE : NÉGOCIATION VISANT LA CRÉATION DE DEUX TITRES D'EMPLOI DE PHARMACIEN</i>	25
<i>RENCONTRES AVEC LES PHARMACIENS GESTIONNAIRES</i>	9	<i>MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE</i>	25
<i>POLITIQUES, PROCÉDURES ET ÉNONCÉS DE POSITION</i>	9	<i>SOUTIEN DES MEMBRES (CRÉATION D'OUTILS)</i> ...	26
<i>RENCONTRES AVEC DES ÉLUS</i>	9	<i>COMITÉ SUR LES PROJETS D'ORGANISATION DU TRAVAIL</i>	26
<i>RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES</i>	9	PROJETS DE LOI.....	27
<i>ÉQUIPE DE DIRECTION À LA PERMANENCE</i>	9	<i>LOI LIMITANT LE RECOURS AUX SERVICES D'UNE AGENCE DE PLACEMENT DE PERSONNEL ET À DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX</i>	27
<i>PLAN D'EFFECTIFS POUR LA PERMANENCE 2021-2025</i>	10	<i>LOI VISANT À RENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PLUS EFFICACE</i>	27
<i>CONCLUSION</i>	10	ASSURANCE COLLECTIVE	27
PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025	11	<i>NÉGOCIATION DE LA TARIFICATION</i>	27
GESTION DES RISQUES.....	15		
CONSEIL D'ADMINISTRATION	17		
<i>CHANGEMENTS EN COURS D'ANNÉE</i>	17		



AFFAIRES PROFESSIONNELLES.....	28	<i>LIENS AVEC LES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE.....</i>	<i>41</i>
ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS.....	28	<i>FORMATION CONJOINTE ORDRE DES</i>	
<i>GRAND FORUM.....</i>	<i>28</i>	<i>PHARMACIENS DU QUÉBEC-ASSOCIATION DES</i>	
<i>PRIX D'EXCELLENCE.....</i>	<i>28</i>	<i>PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ</i>	
<i>JOURNÉE DES PRÉSIDENTS ET DES</i>		<i>DU QUÉBEC.....</i>	<i>42</i>
<i>SECRÉTAIRES DES RPE.....</i>	<i>28</i>	<i>COMITÉ OPQ-A.P.E.S.....</i>	<i>42</i>
<i>NOUVEAU PORTAIL DE FORMATION</i>		<i>SOUS-COMITÉ PHARMACIE MSSS.....</i>	<i>42</i>
<i>CONTINUE ÉRÛDIS.....</i>	<i>28</i>	<i>COMITÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DES</i>	
<i>FORMATIONS DE L'A.P.E.S.....</i>	<i>29</i>	<i>SOINS PHARMACEUTIQUES EN ONCOLOGIE DU</i>	
<i>PROGRAMME DE MENTORAT.....</i>	<i>32</i>	<i>PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE CANCÉROLOGIE ...</i>	<i>42</i>
<i>PUBLICATION SCIENTIFIQUE : PHARMACTUEL.....</i>	<i>32</i>	<i>COMITÉ DES PARTENAIRES – TECHNICIENS ET</i>	
<i>BALADODIFFUSION TRAIT PHARMACIEN.....</i>	<i>32</i>	<i>ASSISTANTS TECHNIQUES EN PHARMACIE.....</i>	<i>42</i>
REGROUPEMENTS DE PHARMACIENS EXPERTS ET		<i>COMITÉ INESSS.....</i>	<i>42</i>
GROUPES SPÉCIALISÉS DE L'A.P.E.S.....	33	CONSULTATIONS AUPRÈS DE L'A.P.E.S.....	43
<i>NOUVEAUX RPE ET GS.....</i>	<i>33</i>	COMMUNICATIONS.....	44
<i>PORTRAIT EN 2023.....</i>	<i>33</i>	PLANS DE COMMUNICATION.....	44
<i>POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT DES RPE.....</i>	<i>33</i>	<i>PLAN STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION ET</i>	
<i>PUBLICATIONS, PROJETS ET COMPOSITION</i>		<i>PLAN OPÉRATIONNEL ANNUEL.....</i>	<i>44</i>
<i>DES RPE ET GS.....</i>	<i>34</i>	COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES.....	44
GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS		<i>INFOLETTRES.....</i>	<i>44</i>
STÉRILES ET LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES		<i>INFOGRAPHIES ET AUTRES VISUELS.....</i>	<i>45</i>
NON STÉRILES.....	38	<i>RÉSEAUX SOCIAUX.....</i>	<i>46</i>
<i>FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL</i>		<i>MICROSITES.....</i>	<i>46</i>
<i>SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES.....</i>	<i>38</i>	<i>SITES WEB.....</i>	<i>46</i>
<i>PRÉPARATIONS STÉRILES ET NON STÉRILES.....</i>	<i>38</i>	COMMUNICATIONS EXTERNES.....	47
GRUPE DE TRAVAIL SUR L'AXE 2.....	40	<i>LES PHARMACIENS DANS LES MÉDIAS.....</i>	<i>47</i>
PARTENARIATS.....	40	<i>COMMUNIQUÉS DE PRESSE.....</i>	<i>47</i>
<i>COMITÉ SUR LE PARCOURS DE SOINS</i>		<i>VIDÉOS.....</i>	<i>47</i>
<i>PHARMACEUTIQUES.....</i>	<i>40</i>	<i>COMMUNICATION DES RÉALISATIONS DE</i>	
<i>ALLIÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.....</i>	<i>40</i>	<i>L'ASSOCIATION.....</i>	<i>47</i>
<i>COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE.....</i>	<i>40</i>		



GOVERNANCE

MISSION, VISION ET VALEURS

MISSION

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur l'expertise, les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres.

L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes.

VISION

La VISION EXTERNE est d'être :

- Un acteur incontournable en matière de soins et de services de santé;
- Une voix influente grâce à son expertise sur des sujets d'importance en matière de santé;
- Un partenaire des autres acteurs du domaine de la santé et de la communauté pharmaceutique;
- Un leader dans l'évolution de la pratique pharmaceutique;
- Un des promoteurs clés de la spécialisation en pharmacie.

La VISION INTERNE est :

- D'être une organisation représentative de l'ensemble de ses membres;
- D'être l'une des organisations professionnelles les plus participatives et les plus connectées aux réalités du terrain, privilégiant une forte proximité avec ses membres;
- De rendre ses membres fiers d'appartenir à une organisation compétente, professionnelle, innovante et ouverte.

VALEURS

Être une ASSOCIATION :

- Qui place ses membres au cœur de ses actions;
- Qui prône l'usage optimal et sécuritaire des médicaments, au bénéfice des patients;
- Qui se distingue par l'innovation;
- Intègre, rigoureuse et orientée vers les résultats;
- Qui favorise les échanges et les partenariats pour mieux remplir sa mission.

RAPPORT 2023

DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La dernière année a été particulièrement chargée de défis de toutes sortes! Entre les consultations sur de nouveaux projets de loi et de règlement, la négociation sur les deux titres d'emploi pour les pharmaciens d'établissement, la réalisation du plan stratégique 2020-2023, l'élaboration du nouveau plan 2023-2025 et l'adoption du nouveau plan de gestion des risques, en plus des activités régulières de l'Association, toute la permanence de l'Association ainsi que ses dirigeants ont été à pied d'œuvre pour porter haut et fort la voix des pharmaciens d'établissement du Québec.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

PROJET DE LOI N° 10, LOI LIMITANT LE RECOURS AUX SERVICES D'UNE AGENCE DE PLACEMENT DE PERSONNEL ET À DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le Plan santé du ministre Christian Dubé annoncé au printemps 2022 a pris davantage forme, notamment par l'arrivée de deux projets de loi d'envergure, soit le projet de loi (PL) n° 10, *Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux* et le PL n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.

D'abord, pour le PL 10, l'A.P.E.S. a dû faire des démarches afin d'être invitée en commission parlementaire, où elle a pu faire état de ses préoccupations par le dépôt et la présentation d'un mémoire. Le recours à la main-d'œuvre indépendante (MOI) représente un mal nécessaire en pharmacie d'établissement depuis de nombreuses années. Réalisé majoritairement par des pharmaciens travaillant déjà dans le réseau de la santé, ce « dépannage » a vu, au fil des ans, l'arrivée et la croissance d'agences de placement qui recrutent des pharmaciens en leur offrant des horaires et des salaires alléchants, ce qui nuit directement au recrutement des établissements de santé.



Julie Racicot
Présidente



Linda Vaillant
Directrice générale

L'A.P.E.S. souhaitant depuis longtemps que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'attaque à ce problème, le dépôt du PL constituait une bonne nouvelle en soi. Toutefois, le projet de loi déposé ainsi que le règlement qui a suivi son adoption ont requis des ajustements pour éviter des bris de services en pharmacie. L'A.P.E.S. a donc soutenu l'intention du PL, mais a demandé et obtenu des modifications importantes, afin qu'un retrait graduel de la MOI soit fait en pharmacie d'établissement, en tenant compte de la particularité de certains territoires. Somme toute, les interventions de l'A.P.E.S. ont été appréciées des parlementaires et ont porté fruit.

PROJET DE LOI N° 15, LOI VISANT À RENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PLUS EFFICACE

Par ailleurs, l'A.P.E.S. a eu la chance d'être invitée à déposer un mémoire et à venir le présenter en commission parlementaire dans le cadre du projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, qualifié de « mammouth » par plusieurs commentateurs politiques. Fondièrément, ce PL constitue une refonte complète de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), soit le fondement même de nos services de santé et services sociaux au Québec.

Il a donc fallu de nombreuses heures d'analyse et de lecture, puis d'échanges entre collègues et avec d'autres organisations en pharmacie, pour se faire une tête sur la question et rédiger les recommandations que l'A.P.E.S. allait porter devant la Commission de la santé et des services sociaux à l'Assemblée nationale. Ce mémoire, ainsi que toutes les représentations faites par les dirigeants de l'A.P.E.S., ont permis d'obtenir certains amendements à des dispositions du PL ayant pour effet d'améliorer l'accès aux médicaments ou encore d'assurer une équité de traitement entre les membres du futur Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes (CMDPSF), notamment en matière de plainte à portée disciplinaire.

Bien entendu, dans ce genre d'exercice, il n'est pas possible d'obtenir gain de cause sur toute la ligne. Voilà pourquoi l'A.P.E.S. assurera une vigie de la mise en œuvre de la Loi ainsi que du règlement qui en découlera, possiblement à l'automne 2024.

PROJET DE LOI N° 11, LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Une réforme attendue concernant les soins de fin de vie a aussi vu le jour dans les premiers mois de 2023. Malgré les nombreuses représentations de l'A.P.E.S., il n'a pas été possible pour les dirigeants de l'Association d'être invités en commission parlementaire. Toutefois, vu l'importance du sujet pour les pharmaciens d'établissement, un mémoire a tout de même été déposé. En outre, les dirigeants de l'A.P.E.S. ont pu présenter le contenu de leurs recommandations au cabinet de la ministre Sonia Bélanger au printemps 2023.

SPÉCIALISATION EN PHARMACIE

Après avoir contribué, en 2022, à remettre ce dossier au cœur des priorités de notre ordre professionnel, l'A.P.E.S. a poursuivi le travail de représentation auprès des différentes instances afin de s'assurer de son avancement.

Bien que celui-ci soit piloté par l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), les dirigeants de l'A.P.E.S. ont souhaité porter le message d'une amélioration de l'accès aux soins de santé et d'un effet positif sur l'attraction de pharmaciens pour le programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée par la reconnaissance de la spécialisation en pharmacie, associée à une plus grande autonomie de pratique.

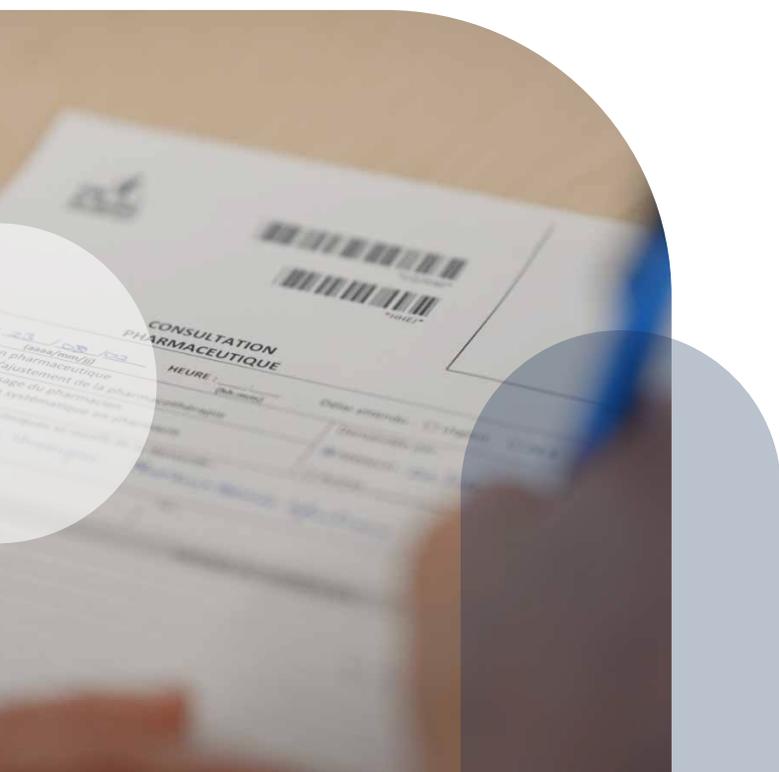
INTÉGRATION DE PHARMACIENS SANS MAÎTRISE EN PHARMACOTHÉRAPIE AVANCÉE

La négociation sur la création de deux titres d'emploi n'a malheureusement pas pu aboutir en 2023. Les dirigeants de l'A.P.E.S. ont entrepris de nombreuses démarches de représentation auprès des présidents-directeurs généraux des établissements ainsi qu'auprès des parlementaires, en plus du cabinet du ministre Dubé. Toutefois, malgré tous les efforts de l'A.P.E.S., il est apparu que plus rien ne ferait bouger la partie patronale et que finalement, ce dossier tenait davantage à cœur à l'Association qu'au MSSS, qui en était le demandeur! Souhaitons que la prochaine année permette un dénouement heureux de ce dossier, puisque ce sont les soins directs aux patients hébergés et aux aînés qui sont en jeu.

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres s'est tenue uniquement en mode virtuel. La rencontre a été diffusée à partir de Montréal, le 18 mai 2023. Près de 200 membres y ont participé. Il s'agissait d'une assemblée ordinaire des membres, au cours de laquelle des rapports ont été faits par la présidente, la directrice générale, la secrétaire-trésorière et l'ensemble des comités, groupes de travail et regroupements de pharmaciens experts (RPE).

Au moment de discuter des propositions des membres, l'un d'eux a déposé formellement une demande, afin que l'Association intervienne auprès des dirigeants de l'Ordre des pharmaciens du Québec pour dénoncer les propos tenus et certains gestes non éthiques posés pendant la campagne électorale à la présidence, le printemps dernier. Cette proposition a été discutée au conseil d'administration (CA) ultérieurement.



CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AGA des membres aura permis de remercier trois administrateurs ayant chacun effectué trois mandats de trois ans au conseil d'administration de l'A.P.E.S. Il s'agit de Mme Marie-Ève Moreau-Rancourt, pharmacienne, ainsi que de MM. Serge Beauchamp et Raymond Paquin, membres externes. L'immense contribution de ces trois personnes a été soulignée au cours de l'assemblée.

Sur recommandation du CA, les membres ont désigné trois nouveaux administrateurs, soit Mme Émilie Mégrouèche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS de Sherbrooke (CSSS de Magog), M. Jean-Bernard Trudeau (ex-directeur général adjoint du Collège des médecins du Québec) et M. Jacques Fortin (ex-directeur qualité, évaluation, performance, éthique et Lean au CISSS de la Montérégie-Centre). Il est possible de voir la composition complète du CA de l'A.P.E.S. ainsi que les biographies des administrateurs sur le site Web de l'Association.

Au lendemain de cette assemblée des membres, le CA a élu ses officiers, à l'exception de sa présidente qui est en poste pour un mandat de trois ans, soit jusqu'en mai 2025. C'est ainsi que Mmes Fanny Blanchet et Bianca Beloin Jubinville ont été nommées respectivement vice-présidente et secrétaire-trésorière.

RETRAITE ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 31 mai et 1^{er} juin s'est tenue la retraite annuelle du conseil d'administration de l'A.P.E.S. L'un des sujets importants de cette réunion concernait l'élaboration du plan stratégique 2023-2025 de l'A.P.E.S., à laquelle quelques employés de la permanence ont participé. En outre, à la demande d'un membre en AGA, le CA de l'A.P.E.S. s'est penché sur les événements survenus pendant la campagne électorale à la présidence de l'OPQ et a défini les grandes lignes de l'intervention qu'il souhaitait porter à l'attention du CA de l'OPQ.

Enfin, le CA de l'A.P.E.S. a procédé à son évaluation bisannuelle, conformément à ses pratiques de saine gouvernance.

Aidé d'un consultant de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), le CA a pu revoir sa performance des deux dernières années, de même que son fonctionnement. L'évaluation de la présidente a aussi été intégrée et présentée aux administrateurs. De façon globale, le CA ressort de cette évaluation avec une excellente cote quant à ses pratiques de gouvernance et à son fonctionnement général. Certaines pistes d'amélioration ont aussi été évoquées et mises en place dès l'automne. En outre, des séances de formation destinées aux administrateurs ont été instaurées à la fin de l'année (avec une formation sur les états financiers) et se maintiendront à raison de deux séances par année.

Mentionnons au passage que la directrice générale a obtenu en 2023 la désignation d'administratrice de sociétés certifiée (ASC-C.Dir.), permettant ainsi à l'A.P.E.S. de continuer à maintenir de hauts standards en matière de saine gouvernance.



RENCONTRES AVEC LES MEMBRES

INFOWEB DE LA PRÉSIDENTE

Les dirigeants de l'A.P.E.S. ont à cœur de partager le plus d'informations possible avec les membres. Cela se fait par l'InfoWeb de la présidente, une rencontre virtuelle qui a cours depuis quelques années déjà. En 2023, deux rencontres ont eu lieu. La première, le 15 mars, a permis d'informer les membres de l'évolution du dossier sur la création de deux titres d'emploi de pharmacien dans le réseau de la santé, ainsi que de ceux de la spécialisation et de l'équité salariale. La seconde, qui s'est tenue le 25 octobre, a permis notamment de présenter les résultats du sondage sur les enjeux de négociation auquel les membres de l'A.P.E.S. avaient répondu au printemps. Pour ces deux rencontres, la participation des membres a été appréciable, atteignant jusqu'à 500 participants.

TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dans la foulée des échanges avec les membres de l'A.P.E.S., la Tournée de la présidente et de la directrice générale a poursuivi sa route et des rencontres en présence dans les établissements de santé se sont tenues. Ces visites ont permis de rencontrer 183 pharmaciens répartis dans les sites suivants :

13 et 14 février 2023

65 pharmaciens Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

- Site Glen
- Hôpital Royal Victoria
- Institut-Hôpital neurologique de Montréal
- Hôpital général de Montréal
- Hôpital de Lachine

26 avril 2023

20 pharmaciens CISSS de la Montérégie-Ouest

- Hôpital Anna-Laberge
- Hôpital du Suroît

26 et 27 juin 2023

18 pharmaciens CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

- Hôpital de La Sarre
- Hôpital d'Amos
- Hôpital de Val-d'Or
- Hôpital de Rouyn-Noranda

25 et 26 septembre 2023

53 pharmaciens CIUSSS de la Capitale-Nationale

- Hôpital régional de Portneuf – CLSC de Saint-Raymond
- Institut universitaire en santé mentale de Québec
- CLSC, Hôpital et centre d'hébergement Christ-Roi
- Centre d'hébergement Saint-Augustin
- Hôpital de Baie-Saint-Paul
- Hôpital de La Malbaie

30 novembre 2023

27 pharmaciens CHU Sainte-Justine



RENCONTRES AVEC LES PHARMACIENS GESTIONNAIRES

Les Midi-Gestion ont été instaurés il y a quelques années et connaissent un franc succès. Ces brèves rencontres, qui réunissent l'ensemble des gestionnaires en pharmacie du réseau (chefs, chefs adjoints et adjoints), permettent à l'A.P.E.S. de partager et de recueillir des informations pertinentes. À ces Midi-Gestion s'ajoutent deux rencontres en présence, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Ce réseautage est fort apprécié des membres qui agissent comme gestionnaires dans les départements de pharmacie.

Par ailleurs, les chefs de département de pharmacie ont mis sur pied en 2022 une table formelle des chefs avec deux comités exécutifs, l'un portant sur l'approvisionnement et l'autre sur les affaires professionnelles. Les dirigeants de l'A.P.E.S. se réunissent mensuellement avec le comité exécutif des affaires professionnelles. Encore une fois, cela permet de mieux arrimer les actions et invite à des échanges constructifs et porteurs sur les dossiers de la profession.

POLITIQUES, PROCÉDURES ET ÉNONCÉS DE POSITION

Des politiques ont été révisées en cours d'année, selon le calendrier établi par le Comité de gouvernance et d'éthique.

Ainsi, les politiques suivantes ont été mises à jour :

- OP-3 Politique sur les libérations professionnelles
- G-7 Politique d'utilisation des médias sociaux
- G-8 Rôles et responsabilités du président et du directeur général
- G-9 Politique de représentation des membres en matière de relations de travail
 - o Annexe : Principes directeurs dans les cas de harcèlement psychologique
- G-11 Politique de sécurité et de protection de l'information

En ce qui concerne les énoncés de position, le conseil d'administration s'assure aussi d'effectuer une mise à jour et publie au besoin de nouveaux énoncés. En 2023, la position sur le dépannage a été révisée et renommée *Position sur le recours à la main-d'œuvre indépendante en pharmacie d'établissement*.

RENCONTRES AVEC DES ÉLUS

Les dirigeants de l'Association rencontrent à intervalles réguliers des élus, notamment les porte-parole des partis d'opposition, en plus des parlementaires siégeant aux différentes commissions où l'A.P.E.S. est appelée à intervenir. Ces activités de représentation sont au cœur du plan de communication stratégique de l'A.P.E.S., plan adopté à la toute fin de 2023, en concordance avec le nouveau plan stratégique 2023-2025.

RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES

Les partenaires sont au cœur de l'environnement externe de l'A.P.E.S. Des liens avec eux sont assurés en continu par l'A.P.E.S. Les différents groupes en pharmacie, les corporations professionnelles comme l'Ordre des pharmaciens du Québec, le Collège des médecins du Québec (CMQ) et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), les syndicats professionnels de médecins et de pharmaciens, la Fédération interprofessionnelle de la santé au Québec (FIQ) et les facultés de pharmacie font notamment partie des partenaires rencontrés au cours de l'année 2023 par la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S.

ÉQUIPE DE DIRECTION À LA PERMANENCE

Suivant l'adoption du nouvel organigramme en 2022, le CA a procédé à l'hiver à la nomination de Mme Nathalie Marceau à titre de directrice générale adjointe. Le nouveau trio composé de la directrice générale, de Mme Annie Roy à titre de directrice des services administratifs et juridiques et de Mme Marceau a aussi bénéficié du soutien offert par une coach professionnelle, afin de permettre un fonctionnement optimal pour la direction et la supervision de toutes les activités de l'A.P.E.S. Rappelons que cet organigramme a été mis en place pour préparer la relève à la direction générale et répondre à un risque important sur le plan de la gestion des risques, soit celui du départ subit et imprévu de la directrice générale.

PLAN D'EFFECTIFS POUR LA PERMANENCE 2021-2025

À l'automne 2021, le conseil d'administration a adopté un plan d'effectifs pour la permanence afin de répondre adéquatement aux besoins des membres et de permettre la réalisation du plan stratégique 2020-2023.

Ainsi, en février 2023, comme mentionné plus haut, Mme Nathalie Marceau est entrée en fonction à titre de directrice générale adjointe en remplacement du poste laissé vacant par Mme France Boucher en 2022. Afin de succéder à Mme Marceau dans ses fonctions de conseillère aux affaires professionnelles, M. Matthew Hung, pharmacien, s'est joint à l'équipe de la permanence à ce titre en juillet 2023.

En août 2023, Mme France Boucher a quant à elle pris sa retraite du poste de conseillère à la direction générale, poste qui a été aboli suivant son départ. Elle a cependant été réembauchée sur une base temporaire à temps partiel à titre de chargée de projet, Technologies de l'information (TI). Mme Boucher a pour mandat de coordonner les projets liés aux modifications des technologies de l'information prévues au plan stratégique 2020-2023 (et reportées au plan 2023-2025).

Enfin, à l'automne 2023, les services à temps partiel de deux travailleurs autonomes, MM. Marc-André Bélanger et José Ignacio Delgado, ont été retenus à titre d'assistants webmestres afin d'appuyer la refonte du site Web de l'Association.

CONCLUSION

L'année 2023 a permis de mesurer le chemin parcouru par l'A.P.E.S. sur le plan de ses réalisations, mais aussi de constater sa notoriété croissante. Les invitations aux diverses consultations, de même que la réceptivité des élus à rencontrer les dirigeants de l'Association, témoignent de ce progrès.

L'année a été remplie de défis et de projets auxquels l'Association s'est attaquée avec vigueur et énergie. Le conseil d'administration a accueilli trois nouvelles recrues qui se sont très bien intégrées au CA et dont l'apport est déjà remarqué. L'équipe de direction de la permanence prend son envol et la transition vers le nouvel organigramme se passe dans l'harmonie, le tout étant bien reçu des employés de la permanence.

Le plan stratégique 2020-2023 a permis de nombreuses réalisations et le prochain plan s'inscrit dans la continuité, visant à améliorer les services aux membres et à soutenir ces derniers le mieux possible.

L'A.P.E.S. est une organisation innovante et créative, dont le dynamisme vient en grande partie de l'engagement de ses membres. Une portion considérable des membres de l'A.P.E.S. fait partie de comités, de groupes de travail ou de regroupements de pharmaciens experts. Il s'agit là d'une marque distinctive de notre organisation.

Les pharmaciens d'établissement sont des gens de cœur, des professionnels de haut niveau dont le savoir unique sert à offrir au quotidien de meilleurs soins aux patients du Québec. Ce rôle singulier qu'occupent les pharmaciens d'établissement suscite en nous à la fois admiration et reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent. En outre, le défi de bien les représenter ravive notre sens profond du devoir à accomplir, mais aussi le sentiment de privilège que cela nous procure.

En terminant, nous tenons à remercier les pharmaciens d'établissement qui s'engagent au sein de l'Association, les membres du conseil d'administration, l'équipe de direction ainsi que tous les employés de la permanence. Ces personnes mettent toute leur énergie et tout leur cœur à faire évoluer la profession et à offrir les meilleurs services aux membres de l'A.P.E.S. Levons notre chapeau bien haut pour leur dire MERCI!



PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

Le plan 2020-2023 prenait fin le 31 décembre 2023. Souhaitant être proactif sans causer aucun délai dans la continuité des travaux, le conseil d'administration a choisi de faire la mise à jour de son plan stratégique au printemps 2023. Accompagnés d'une firme externe, le conseil d'administration et quelques membres de la permanence de l'A.P.E.S. ont participé à une journée complète portant sur la mise à jour du plan. Vu l'ampleur du plan 2020-2023 et l'importance de certains enjeux toujours en cours de réalisation, le nouveau plan 2023-2025 a été élaboré dans un souci de continuité tout en intégrant les nouvelles priorités liées à l'évaluation faite de l'environnement externe et à l'évolution de la pratique professionnelle des pharmaciens d'établissement.

Le suivi du plan stratégique est assuré par le comité de planification stratégique de l'A.P.E.S. tout au long de l'année. Voici brièvement les grandes lignes du plan 2023-2025 et l'état d'avancement des travaux.

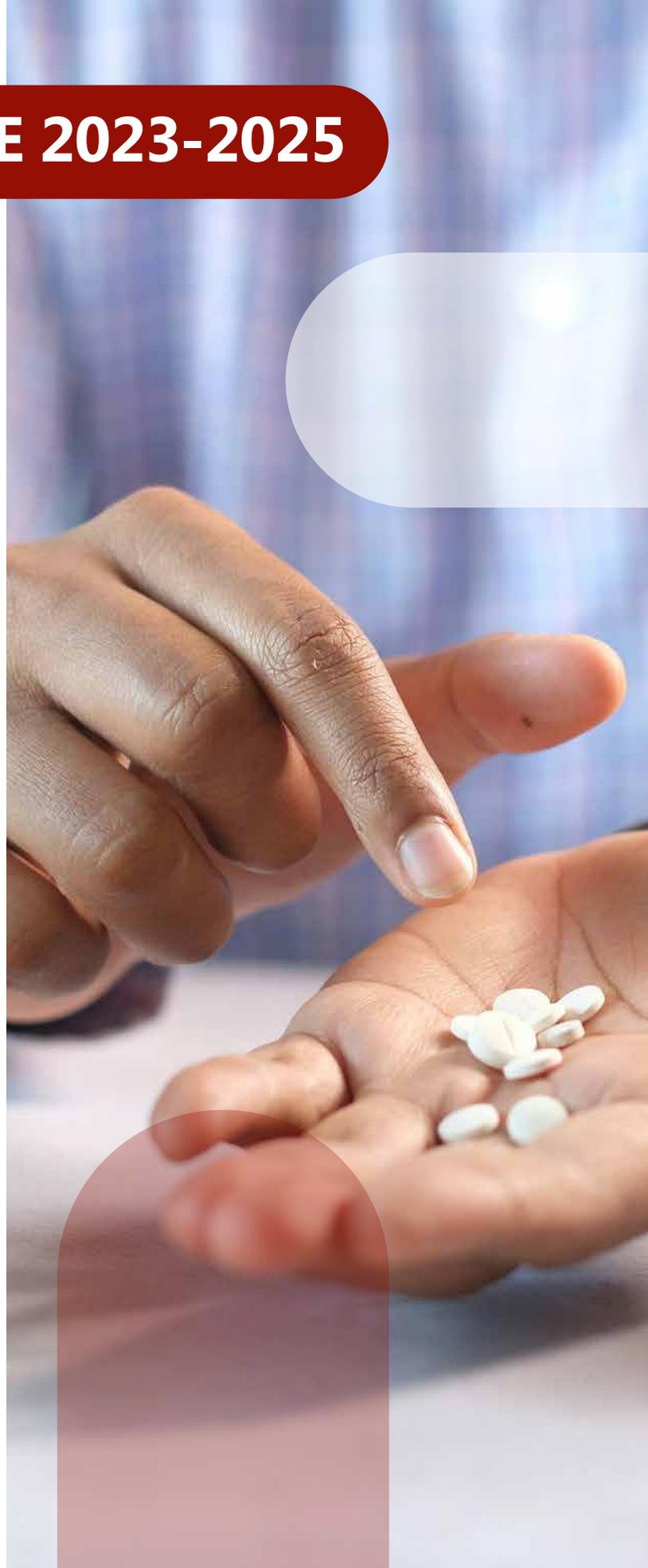
ENJEU 1 - REHAUSSER, OPTIMISER ET HARMONISER LA PRATIQUE PHARMACEUTIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

1.1 PUBLIER LES RECOMMANDATIONS SUR L'AXE DES SERVICES

La rédaction du guide sur l'axe des services est en cours. Un groupe de travail a été formé en 2022 et plusieurs rencontres ont eu lieu depuis. Le document final devrait être publié au cours de l'année 2024.

1.2 PUBLIER LE GUIDE SUR LA GESTION CLINIQUE DES DÉPARTEMENTS DE PHARMACIE

Un autre guide – celui-là concernant la gestion des départements de pharmacie – est également en cours de rédaction. Ce guide vise à faire connaître le rôle du chef aux autorités du réseau, notamment les directions des établissements de santé ainsi que le MSSS. Ce document servira également à uniformiser l'approche de gestion clinique des chefs de département. Il est entendu que le rôle du chef de département de pharmacie inclut celui de toute son équipe de gestion à laquelle le chef délègue des responsabilités.



Avec l'adoption, fin 2023, du PL n° 15, dorénavant *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux*, des modifications au guide seront nécessaires. Par conséquent, la publication du document final devrait se faire vers la fin de l'année 2024.

1.3 AMORCER LA RÉDACTION DES RECOMMANDATIONS SUR L'AXE DE LA GESTION ET DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

La rédaction des recommandations débutera en 2024 après la publication du guide sur l'axe des services.

1.4 FOURNIR DES OUTILS POUR SOUTENIR LES CHEFS DE DÉPARTEMENT DE PHARMACIE LORS DE L'ARRIVÉE DES PHARMACIENS I ET II

Le dossier est pratiquement terminé. Il s'agit d'un outil de gestion axé sur l'organisation du travail et l'allocation des ressources. Une première version a été présentée aux chefs des départements de pharmacie et la version finale sera prête en 2024.

1.5 PUBLIER LES RECOMMANDATIONS DU RPE D'URGENCE (RPEU) SUR LE RÔLE DU PES* À L'URGENCE (GUIDE DE PRATIQUE)

L'A.P.E.S. a publié, en 2018, un document-cadre sur les soins pharmaceutiques. Parmi les secteurs priorités dans ce document, les RPE concernés ont été sollicités pour produire un guide de pratique. Ces guides permettent d'orienter la profession et de démontrer la valeur ajoutée des pharmaciens.

Les recommandations du guide de pratique d'urgence ont été adoptées au conseil d'administration en décembre 2022. Des consultations ont ensuite été menées auprès de partenaires ciblés. Le guide de pratique *Rôle du pharmacien d'établissement à l'urgence – Recommandations* a été publié au mois de juin 2023. Il a été bien reçu et est très apprécié des différents milieux de pratique.

*Pharmacien d'établissement de santé

1.6 PUBLIER LES RECOMMANDATIONS DU RPE DE PSYCHIATRIE SUR LE RÔLE DU PES EN SANTÉ MENTALE (GUIDE DE PRATIQUE)

Dans la foulée de ce qui précède, les travaux de rédaction sont entamés et la publication est prévue pour le mois de juin 2025.

1.7 SOUTENIR LES PES DANS L'ÉVOLUTION ET L'HARMONISATION DE LA PRATIQUE : SOUTENIR LES PROJETS DES RPE ET GROUPES DE TRAVAIL

Fin 2023, on comptait au total 21 projets en cours.

1.8 METTRE À JOUR LA POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT DES RPE

La révision de la *Politique de fonctionnement des RPE* a fait l'objet de plusieurs rencontres avec les présidents et secrétaires des RPE et les principales modifications leur ont été présentées. La politique révisée devrait être adoptée par le conseil d'administration en 2024.

1.9 PROMOUVOIR LE PROJET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le projet des indicateurs de performance est issu du plan stratégique 2016-2019. Deux rapports (phase préliminaire et phase d'expérimentation des indicateurs) ont été déposés. L'A.P.E.S. vise la publication d'articles sur le sujet, considérant qu'il existe peu de données dans la littérature mondiale sur les indicateurs en pharmacie. Un premier article a été publié sur la méthodologie dans le [Journal of Pharmacy Practice and Research](#), en août dernier. L'A.P.E.S. travaille maintenant à la rédaction d'un deuxième article à publier dans une revue canadienne.

1.10 EFFECTUER UNE VEILLE STRATÉGIQUE SUR L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES EN PHARMACIE

La veille stratégique est en cours, mais le plan d'action n'a pas encore été élaboré. Cette action est prévue pour 2024. L'A.P.E.S. suit l'évolution des technologies par l'entremise de communautés de pratique existantes.

ENJEU 2 - ACCROÎTRE LA PROXIMITÉ DE L'A.P.E.S. AUPRÈS DE SES MEMBRES, DE SES PARTENAIRES ET DES DÉCIDEURS

Un plan global de communication a été adopté par le conseil d'administration. Des plans annuels opérationnels sont élaborés pour répondre à cet objectif.

2.1 RÉVISER NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES MEMBRES

Des travaux seront entrepris en 2024 pour améliorer la compréhension des attentes et des besoins des différents profils de membres. Un plan de communication est mis en place pour créer un espace de communication bidirectionnelle avec les membres.

2.2 ÉLABORER UN PLAN DE MATCH POUR MAINTENIR NOTRE LEADERSHIP SUR LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

De grands efforts sont mis sur l'arrimage avec les partenaires. Des actions sont incluses dans le plan de communication annuel adopté par le conseil d'administration en décembre 2023.

2.3 IMPLANTER DES MÉCANISMES PERMETTANT UN ARRIMAGE STRATÉGIQUE AVEC NOS PARTENAIRES

L'A.P.E.S. a établi la liste des partenaires et la présidente a tenu plusieurs rencontres estivales en 2023.

2.4 POURSUIVRE NOS EFFORTS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DES DÉCIDEURS

Le plan global de communication et les plans annuels prévoient la poursuite des efforts de communication tout au long du plan stratégique, dont des communications régulières sur les réalisations de l'Association.

ENJEU 3 - ÉTABLIR LE PARCOURS DE SOINS PHARMACEUTIQUES EN INCLUANT LA SPÉCIALISATION

3.1 PUBLIER LE DOCUMENT SUR LE PARCOURS DE SOINS

Un comité formé de représentants des organisations en pharmacie a été créé sous l'égide de l'A.P.E.S. Une première mouture du document a été produite. Le CA de l'A.P.E.S. souhaite que les partenaires apposent leur logo sur ce document afin de donner davantage de force aux recommandations qui y seront incluses. Des modifications sont apportées au document afin de satisfaire tous les points de vue. Le document sera publié au cours de l'année 2024.

3.2 DÉCIDER DES ACTIONS SUIVANT LA PUBLICATION

Avec la collaboration des partenaires impliqués dans la publication, des plans de communication et de représentation seront élaborés pour permettre une large diffusion des recommandations adoptées.



ENJEU 4 - IMPLANTER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET ACTUALISER LES PROCESSUS AFFÉRENTS

Cet enjeu sollicite la plus grande part des ressources financières et humaines qui couvre quatre grandes implantations de solutions informatiques.

4.1 IMPLANTER LE CRM* (GESTION DES MEMBRES ET TRAITEMENT DES COTISATIONS)

Les travaux sont en cours pour importer les données actuelles vers la solution envisagée (Eudonet). Ces travaux sont complexes et demandent beaucoup de temps. En parallèle se déroulent des travaux d'appariement des données aux autres solutions.

4.2 IMPLANTER LE LMS** (GESTION DES APPRENTISSAGES)

La plateforme d'inscription aux formations, Ērūdis, a été mise en ligne en 2023. Elle a été très bien reçue par les membres et s'est avérée un franc succès.

4.3 IMPLANTER LE LOGICIEL DE COMPTABILITÉ (GESTION DE LA COMPTABILITÉ, DES COMPTES DE DÉPENSES ET DES RELEVÉS DE PRÉSENCE)

Les ateliers sont débutés et l'implantation est prévue pour 2024.

4.4 OPTIMISER L'INTÉGRATION DE LA SOLUTION ÉVÉNEMENTIELLE (ORGANISATIONS ET DIFFUSION DES ÉVÉNEMENTS) AUX AUTRES SOLUTIONS

La solution Eventtia est le choix de l'A.P.E.S. et est déjà fonctionnelle. Toutefois, l'impossibilité de la connecter à la base de données (CRM) rend son utilisation sous-optimale pour le moment.

4.5 REFONTE DU SITE WEB

L'équipe travaille intensément à préparer la migration des contenus afin de permettre le lancement du nouveau site en 2024.

4.6 RÉALISER LES PROJETS EN INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ (SERVICES GÉRÉS)

Les recommandations émises dans le rapport de la firme KPMG sur la cybersécurité continuent à se mettre en place. Le coffre-fort des mots de passe a été installé. Les travaux se poursuivent également pour la migration des serveurs.

4.7 ÉQUILIBRER LES CHARGES DE TRAVAIL EN OPTIMISANT/ACTUALISANT LES PROCESSUS INTERNES

Des processus sont continuellement mis à jour en fonction de l'appropriation des systèmes internes. Des mesures sont établies pour gérer les risques associés aux éventuels départs des employés. Par ailleurs, des formations seront proposées au personnel de la permanence.

*Customer Relationship Management

**Learning Management System



GESTION DES RISQUES

En 2014, le conseil d'administration de l'A.P.E.S. adoptait son tout premier plan d'action en matière de gestion des risques. Une politique avait d'ailleurs été adoptée en mai 2014 pour définir et circonscrire le processus de gestion des risques à l'A.P.E.S. Cette politique a depuis été révisée à deux reprises, dont la dernière fois en 2023.

Depuis 2014, l'A.P.E.S. a élaboré cinq plans de gestion des risques, dont le tout dernier a été adopté en mai 2023. Ainsi, après avoir identifié et adopté en 2022 l'ensemble des risques auxquels l'A.P.E.S. est exposée, le comité de gestion des risques a développé l'année suivante les plans d'action spécifiques pour contrer ou mitiger ces risques, puis le conseil d'administration les a adoptés.

Voici quelques exemples de risques inclus au dernier plan ainsi que les actions adoptées :



RISQUES OPÉRATIONNELS	PLAN D'ACTION
Fraudes et vols internes	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des contrôles internes rigoureux • Vérifier les antécédents (plumitifs, enquêtes de crédit et références) au minimum pour le DG, DGA, contrôleur comptable
Sinistre détruisant le matériel et les bureaux de l'A.P.E.S.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de continuité des services • Mettre à jour le plan de relève des postes-clés • Mettre à jour le plan d'urgence
Perte des données hébergées dans le <i>cloud</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir la duplication sur des serveurs distants dans un autre lieu physique
Cyberrisques	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des parties pertinentes du rapport de KPMG : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité des comptes utilisateurs - Implanter une voûte de mots de passe • Forcer les connexions VPN pour accéder aux données hébergées dans le <i>cloud</i>

RISQUES STRATÉGIQUES	PLAN D'ACTION
Vol de données personnelles des membres	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan de développement et d'optimisation des TI de l'A.P.E.S. (gérer les droits d'accès, journaliser les opérations) • Mettre en œuvre les dispositions de la <i>Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels</i>
Absence de mise à jour systématique des publications et des guides disponibles sur le site Web de l'A.P.E.S.	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le mandat du comité de gouvernance et d'éthique pour en assurer le suivi et inclure la modification aux règles de régie interne
Imposition par le MSSS d'un système d'évaluation des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la représentation sur le projet des indicateurs
Rareté de la main-d'œuvre globale	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des représentations sur le besoin d'accroître la relève (nombre et montants des bourses, statut de salarié des résidents, qualité des stages) • Déployer des relations publiques et médiatiques • Négocier des conditions ajoutant à l'attraction et à la rétention

RISQUES FINANCIERS	PLAN D'ACTION
Explosion des coûts liés à l'inflation	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil de suivi des cotisations • Faire le suivi du nombre de membres
Diminution des revenus de placements en raison des fluctuations du marché	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils de suivi • S'assurer que les courtiers modulent les placements en fonction de l'état du marché dans le respect de la politique de placement • Évaluer le degré de satisfaction à l'égard des courtiers en placement
Diminution des revenus des cotisations professionnelles causée par une diminution du nombre de membres ou du nombre d'heures travaillées	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil de suivi des cotisations • Faire le suivi du nombre de membres



CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHANGEMENTS EN COURS D'ANNÉE

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 18 mai 2023, les membres ont accepté la recommandation du conseil d'administration de l'A.P.E.S. et adopté une résolution :

- Nommant Mme Émilie Mégrouèche, CIUSSS de l'Estrie - CHU de Sherbrooke, à titre d'administratrice provenant d'un CHU ou d'un institut (1^{er} mandat : 2023-2026);
- Nommant M. Jacques Fortin à titre d'administrateur externe (1^{er} mandat : 2023-2026);
- Nommant M. Jean-Bernard Trudeau à titre d'administrateur externe (1^{er} mandat : 2023-2026);
- Renouvelant les mandats de :
 - o Mme Fanny Blanchet, CISSS de Laval, à titre d'administratrice provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS (3^e mandat : 2023-2026);
 - o M. Benoit Crevier, CISSS de la Montérégie-Centre, à titre d'administrateur provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS (2^e mandat : 2023-2026);
 - o M. Martin Rajotte, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, à titre d'administrateur provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS (2^e mandat : 2023-2026).

Pour connaître la composition complète du CA de l'A.P.E.S., on consulte le site Web à l'adresse suivante : www.apesquebec.org.

Le comité de gouvernance et d'éthique, qui veille à assurer la relève des postes d'administrateurs, s'assure que les changements effectués au sein du CA de l'A.P.E.S. se font dans le respect des lignes directrices pour la sélection des administrateurs dont s'est dotée l'Association. Ces lignes directrices visent à assurer une représentativité équilibrée et conforme à l'image des membres de l'A.P.E.S. Ainsi, le conseil d'administration actuel respecte les lignes directrices en assurant un équilibre entre hommes et femmes, entre gestionnaires et cliniciens ainsi qu'entre représentants de divers types d'établissements dans différentes régions du Québec, conformément au profil des pharmaciens d'établissement.

MEMBRES DU CONSEIL

ADMINISTRATRICES PROVENANT D'UN CHU OU D'UN INSTITUT



Suzanne Atkinson



Bianca Beloin Jubinville
Secrétaire-trésorière



Émilie Mégrouèche



Julie Racicot
Présidente

ADMINISTRATEURS PROVENANT D'UN CISSS OU D'UN CIUSSS

Fanny Blanchet
Vice-présidente



Dave Charlton



Benoît Crevier



Isabelle Jean



Martin Rajotte



ADMINISTRATEURS EXTERNES

Yves Benoit



Jacques Fortin

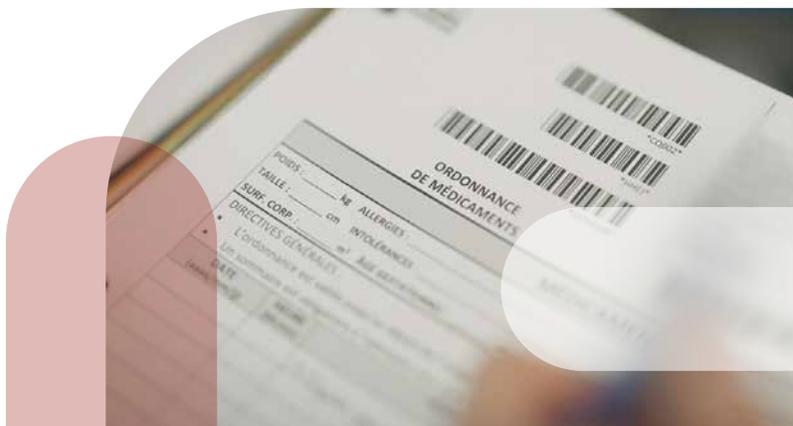


Jean-Bernard Trudeau



DIRECTRICE GÉNÉRALE

Linda Vaillant





RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS

Outre leurs fonctions respectives, la directrice générale et les administrateurs sont également responsables de dossiers particuliers. Voici quelles étaient les responsabilités de chacun pendant l'exercice 2023 :

Suzanne Atkinson

- Comité de planification stratégique
- Déléguée au conseil d'administration de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH)

Bianca Beloin Jubinville

- Comité d'audit
- Comité de gestion des risques

Yves Benoit

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité d'audit

Fanny Blanchet

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Comité d'évaluation de la directrice générale

Dave Charlton

- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Comité d'audit

Benoît Crevier

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Comité de planification stratégique
- Délégué aux affaires étudiantes de la Faculté de pharmacie – Université de Montréal

Jacques Fortin

- Comité de planification stratégique
- Comité de gestion des risques

Isabelle Jean

- Comité d'audit
- Comité de gestion des risques

Émilie Mégrouèche

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de gestion des risques
- Déléguée aux affaires étudiantes de la Faculté de pharmacie – Université Laval

Julie Racicot

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité d'évaluation de la directrice générale
- Comité de planification stratégique

Martin Rajotte

- Comité d'audit
- Comité de gestion des risques

Jean-Bernard Trudeau

- Comité d'évaluation de la directrice générale
- Comité de planification stratégique

Linda Vaillant

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité d'audit
- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Comité de planification stratégique
- Comité de gestion des risques

AFFAIRES SYNDICALES

EFFECTIF DES MEMBRES

PORTRAIT

En vertu des statuts et règlements de l'A.P.E.S., toute personne qui souhaite adhérer à l'A.P.E.S. doit soit être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec ou détenir un diplôme universitaire de premier cycle en pharmacie du Québec ou d'ailleurs, soit détenir un diplôme collégial en techniques de pharmacie et travailler à ce titre en établissement de santé au Québec.

Au cours de la dernière année, l'effectif total des membres s'est accru de 2,2 %. Ainsi, au terme de l'année 2023, l'A.P.E.S. comptait 2 074 membres, alors que ce nombre s'élevait à 2 028, à la même date, l'année dernière. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, 112 membres se sont ajoutés à l'effectif, dont 66 (59 %) sont des membres actifs ou actifs résidents, alors que 66 départs ont été enregistrés pendant la même période. À la fin de l'année, 93 % des membres de l'A.P.E.S. (n=1927) exerçaient la pharmacie dans un établissement de santé du Québec.

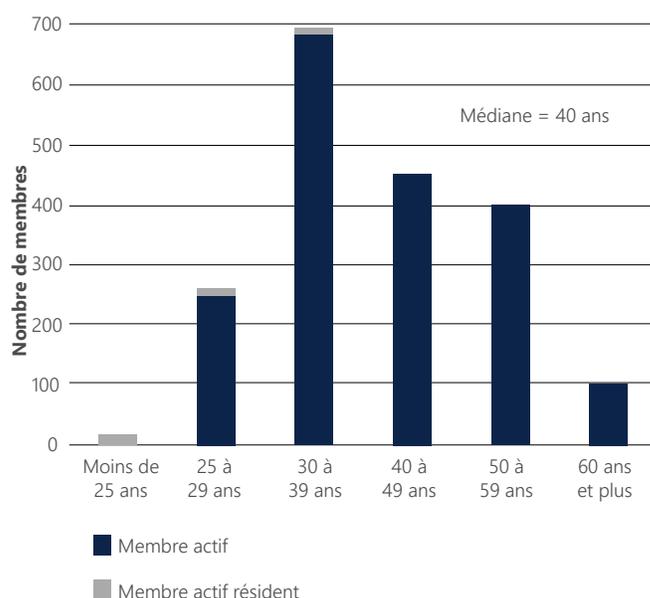
La majorité des autres membres étaient des membres résidents inscrits au programme universitaire de deuxième cycle en pharmacothérapie avancée de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal, mais n'exerçant pas la pharmacie en établissement en dehors de leur programme d'études. Au total, 123 membres effectuaient ou terminaient une résidence en pharmacie d'établissement en décembre 2023, 45 d'entre eux faisant partie de la cohorte 2023-2024 et 78 ayant débuté en 2022 ou en 2021. Par ailleurs, les 28 membres associés sont également membres de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux et satisfaisaient aux conditions d'admissibilité au statut de membre associé SCPH créé en 2022.

Au 31 décembre 2023, les membres de l'A.P.E.S. se répartissaient comme suit :

Tableau I. Catégories de membres au 31 décembre 2023

CATÉGORIE DE MEMBRES	NOMBRE
Membres actifs	1 911
Membres actifs résidents	16
Membres résidents	107
Membres associés SCPH	28
Membres retraités	9
Membres honoraires	3
Membres techniciens en pharmacie	0
TOTAL	2 074

Figure 1. Répartition des membres actifs et actifs résidents par groupe d'âge



Le tableau II présente la variation de l'effectif des membres actifs et membres actifs résidents par région sociosanitaire.

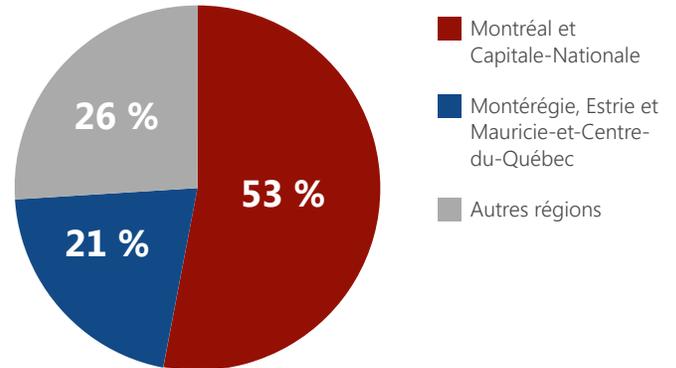
Tableau II. Variation de l'effectif des membres actifs et membres actifs résidents par région sociosanitaire

Région sociosanitaire	2019	2020	2021	2022	2023	▲ 2023-2022 (%)	▲ 2023-2019 (%)
01 - Bas-Saint-Laurent	45	45	45	46	46	0,0	2,2
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	49	51	51	52	54	3,8	10,2
03 - Capitale-Nationale	289	290	307	316	316	0,0	9,3
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	96	95	112	115	115	0,0	19,8
05 - Estrie	115	111	120	118	118	0,0	2,6
06 - Montréal	622	633	672	678	695	2,5	11,7
07 - Outaouais	45	48	50	52	49	-5,8	8,9
08 - Abitibi-Témiscamingue	29	25	28	24	25	4,2	-13,8
09 - Côte-Nord	19	20	22	22	20	-9,1	5,3
10 - Nord-du-Québec	4	4	5	2	2	0,0	-50,0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22	24	25	27	32	18,5	45,5
12 - Chaudière-Appalaches	67	70	71	75	80	6,7	19,4
13 - Laval	48	48	51	54	56	3,7	16,7
14 - Lanaudière	41	43	47	49	52	6,1	26,8
15 - Laurentides	61	59	66	64	76	18,8	24,6
16 - Montérégie	159	166	163	172	178	3,5	11,9
17 - Nunavik	9	10	11	6	7	16,7	-22,2
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	9	9	6	7	6	-14,3	-33,3
Total	1 729	1 751	1 852	1 879	1 927	2,6	11,5

Au total, 53 % des membres actifs et actifs résidents de l'Association exerçaient leur profession dans la région de Montréal ou de la Capitale-Nationale à la fin de 2023. Près de 5,5 % (n=106) des membres actifs occupaient un poste de chef ou de chef adjoint du département de pharmacie à temps plein ou à temps partiel.



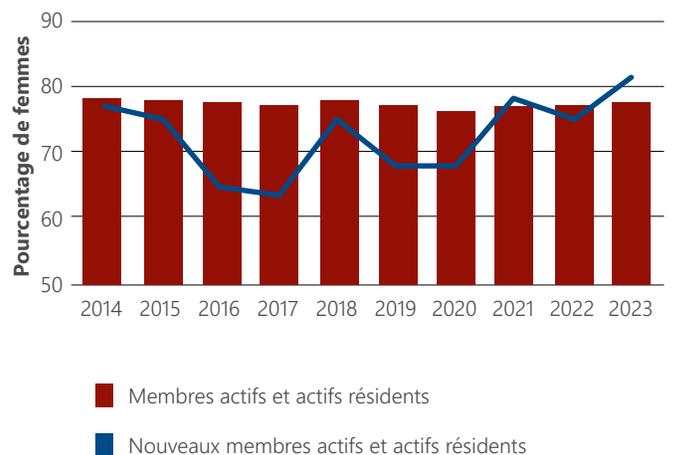
Figure 2. Répartition géographique des membres actifs et actifs résidents



Au 31 décembre 2023, la proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents était de 78 %, correspondant ainsi à une moyenne de 78 % dans la dernière décennie. La répartition des membres en fonction du genre était légèrement plus élevée parmi les nouvelles recrues, 82 % de l'effectif étant constitué de femmes.

La figure 3 présente la répartition de l'effectif des membres actifs et actifs résidents en fonction du genre au cours de la dernière décennie.

Figure 3. Proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents



ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES EFFECTIFS EN PHARMACIE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

HISTORIQUE

En avril 2001, le groupe de planification de la main-d'œuvre du ministère de la Santé et des Services sociaux publiait un rapport faisant état d'un écart croissant entre les besoins de main-d'œuvre professionnelle en pharmacie d'établissement et les perspectives de recrutement sur 15 ans. Dès 2002, l'A.P.E.S. a commencé à réaliser des enquêtes sur les effectifs en pharmacie auprès de ses membres afin de recueillir de l'information sur la pénurie déjà bien installée et ses conséquences sur les soins et les services pharmaceutiques.

À compter de 2006 et pendant une quinzaine d'années, l'enquête a porté principalement sur la comparaison entre le nombre de postes de pharmaciens sans titulaire ou temporairement dépourvus de titulaire et le nombre de postes autorisés au budget de chaque établissement de santé.

En 2023, l'A.P.E.S. a décidé de mesurer l'état de l'offre de soins pharmaceutiques, c'est-à-dire de l'affectation de pharmaciens à certaines unités de soins et cliniques ambulatoires pour fournir de tels soins aux patients. Cette décision vise à obtenir un portrait plus juste des besoins en pharmaciens dans les établissements de santé. En effet, la création de postes de pharmaciens se trouve ralentie par la pénurie d'effectifs, et ce, malgré la hausse des besoins de soins pharmaceutiques due, notamment, au vieillissement de la population et à la multiplication des problèmes de santé, de même qu'à la complexité de la pharmacothérapie et à l'explosion des coûts des médicaments. Ainsi, le taux de vacance des postes ne reflète plus les besoins réels en pharmaciens dans les hôpitaux du Québec.

LA PRÉSENCE DE PHARMACIENS AUPRÈS DES PATIENTS HOSPITALISÉS ET AMBULATOIRES

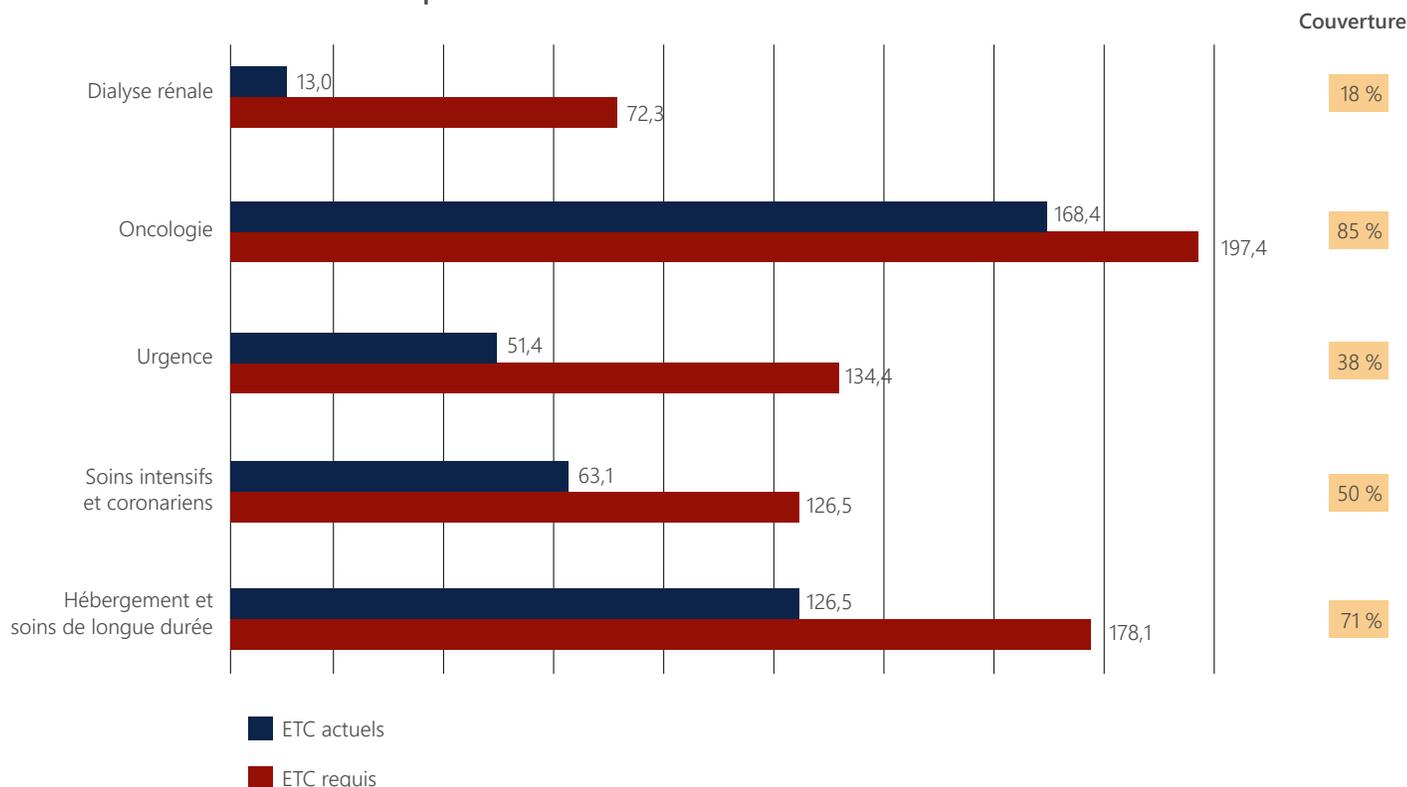
Au printemps 2023, les 40 chefs de département de pharmacie des établissements de santé du Québec ont été invités à remplir un questionnaire pour l'ensemble des installations de leur établissement. De ce nombre, 37 ont répondu aux questions (taux de réponse de 92,5 %).

L'enquête a couvert sept secteurs de soins, soit la dialyse rénale (clientèle ambulatoire), l'oncologie (clientèle ambulatoire), l'urgence, les soins intensifs et coronariens, l'hospitalisation en médecine et chirurgie, l'hospitalisation en psychiatrie et l'hébergement en soins de longue durée. L'Association a recueilli auprès des départements de pharmacie le nombre d'équivalents temps complet (ETC) actuellement affectés à chaque secteur. Elle a ensuite mesuré l'écart entre ces données et le nombre d'ETC requis selon des ratios pharmacien-patients. Ces ratios émanent du MSSS ou des travaux de regroupements de pharmaciens experts ou, pour deux secteurs, de la littérature scientifique.

Les secteurs de la dialyse ambulatoire et de l'urgence sont ceux dont les besoins de pharmaciens pour donner des soins pharmaceutiques sont les moins couverts, avec des taux de couverture respectifs de 18 % et 38 %. L'oncologie ambulatoire et la longue durée se sont révélées comme étant les secteurs les mieux couverts, à 85 % et 71 % respectivement. Soulignons toutefois que l'oncologie ne peut fonctionner sans pharmacien, ce qui contribue au pourcentage de couverture élevé. Pour ce qui est de l'hébergement et des soins de longue durée, il est à noter que le MSSS a octroyé à ce secteur, en 2022, 200 postes supplémentaires de pharmaciens sur trois ans. L'enquête de l'A.P.E.S. n'a toutefois pas permis d'établir si ces postes étaient ou non comptabilisés au budget des établissements. Pour cette raison, le pourcentage de couverture en longue durée ne peut être considéré totalement représentatif de la situation.

Voici le taux de couverture résultant de l'offre de soins pharmaceutiques dans ces secteurs :

Figure 4. Enquête sur les effectifs en pharmacie d'établissement de santé – 2023
Offre de soins pharmaceutiques par secteur – Aperçu
Pharmaciens – ETC actuels et requis



LE RECOURS AU DÉPANNAGE

Il est à noter que 15 établissements sur 37 (41 %) ont eu recours à des pharmaciens dépanneurs. Au total, 8 219 jours de dépannage ont été réalisés entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, ce qui équivaut à 36 ETC. Les besoins en dépannage ont varié considérablement d'un établissement à l'autre (entre 29 et 1 596 jours), pour une moyenne de 548 jours. Parmi les établissements ayant fait appel à des pharmaciens dépanneurs, 67 % (n=10) ont requis leurs services pendant plus de 180 jours et 6, situés dans 6 régions différentes, ont déclaré y avoir eu recours pour une période supérieure à la moyenne, soit entre 786 et 1 596 jours. Le recours au dépannage est donc demeuré nécessaire pendant l'année 2022-2023.

DÉFI D'ATTIRER LA RELÈVE EN PHARMACIE D'ÉTABLISSEMENT

À l'automne 2023, seulement 53 pharmaciens ont amorcé le programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée, même si 114 bourses étaient disponibles. L'A.P.E.S. suit de près cette situation préoccupante compte tenu des besoins de pharmaciens dans les établissements de santé et sensibilise les autorités. Alors que les inscriptions et le nombre de bourses qu'accorde le MSSS avaient crû de 2019 à 2022, une tendance à la baisse des inscriptions est à craindre. En effet, le manque de pharmaciens également ressenti dans les pharmacies privées et les salaires en hausse dans ce secteur ont pour effet de creuser un écart salarial important à l'entrée de la profession entre les secteurs public et privé. Rappelons que ce phénomène a longtemps contribué à l'aggravation de la pénurie de pharmaciens dans les établissements de santé.

RELATIONS DE TRAVAIL

COMITÉ DE NÉGOCIATION ET DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

Le comité de négociation et de relations professionnelles a notamment pour mandat, selon les orientations et les priorités déterminées par le conseil d'administration et sous son autorité, de négocier une seule et unique entente avec le MSSS encadrant les conditions de travail de tous les pharmaciens œuvrant en établissement de santé.

L'entente de travail A.P.E.S./MSSS 2022-2023 venant à échéance le 31 mars 2023, le comité, qui a entamé un nouveau cycle à l'automne 2022, a poursuivi pendant l'année 2023 les travaux préparatoires à la négociation du renouvellement de l'entente, laquelle devrait débiter à l'hiver 2024.

Le 25 mai 2023, un sondage préparé par le comité a été transmis aux membres afin de recenser leurs préoccupations et d'obtenir leur avis sur certains volets de la négociation à venir. À la fermeture du sondage le 4 juillet, 877 membres y avaient répondu, ce qui représente un taux de réponse de 46 %.

Pendant l'été 2023, l'A.P.E.S. a procédé à l'analyse complète des résultats du sondage et des commentaires recueillis. Sur la base de ces résultats, le comité a élaboré le cahier de demandes de l'A.P.E.S. à être déposé au MSSS. Le cahier de demandes a été approuvé par le conseil d'administration en décembre 2023 et sera présenté aux membres à l'hiver 2024.

Tout au long de l'année 2023, le comité a également chapeauté les négociations relatives à la création des nouveaux titres d'emploi de pharmacien.

EMBAUCHE DE PHARMACIENS SANS MAÎTRISE : NÉGOCIATION VISANT LA CRÉATION DE DEUX TITRES D'EMPLOI DE PHARMACIEN

Les travaux du comité paritaire A.P.E.S.-MSSS ayant pour mandat de faire des recommandations aux parties négociantes sur la création de nouveaux titres d'emploi de pharmacien se sont poursuivis en 2023 et 13 rencontres ont été tenues.

Au fil de celles-ci, le MSSS et l'A.P.E.S. ont réussi à s'entendre sur la quasi-totalité du volet normatif, soit les descriptions de fonction des titres d'emploi de Pharmacien I et Pharmacien II, les principes et la procédure d'intégration des pharmaciens à l'emploi du réseau dans les deux titres d'emploi ainsi que les modifications à faire au libellé de l'Entente de travail pour assurer la cohérence des dispositions.

Les parties ont ensuite abordé le volet financier et les échanges sont devenus plus ardues. Le MSSS a formulé deux offres que le comité de négociation et de relations professionnelles a jugées nettement insuffisantes. Malgré plusieurs offres formulées par l'A.P.E.S. et plusieurs tentatives de sa part pour trouver une entente satisfaisante pour toutes les parties, le MSSS a maintenu sa dernière offre, qu'il a qualifiée de finale, ce qui a eu pour effet de mettre abruptement fin à la négociation au début de l'été 2023. L'A.P.E.S. a entrepris plusieurs démarches à l'automne auprès du cabinet du ministre de la Santé, Christian Dubé, des établissements de santé ainsi que des députés de l'Assemblée nationale afin de faire débloquent cette impasse, malheureusement sans succès. Ce dossier devra être réactivé en 2024.

MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le troisième exercice de maintien de l'équité salariale, auquel l'A.P.E.S. participe, s'est poursuivi en 2023, de concert avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), du MSSS et des associations de salariés visés par le Programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux (PGSSS). Cet exercice a pour but de vérifier si les catégories d'emploi visées ont subi des changements significatifs entre le 21 décembre 2016 et le 20 décembre 2021 et de déterminer si leurs cotes d'évaluation doivent être modifiées en conséquence.

Rappelons que des plaintes avaient été déposées par des membres du Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ) à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à la suite du deuxième exercice de maintien de l'équité salariale au regard, notamment, du système d'évaluation utilisé. Le Secrétariat du Conseil du trésor avait de son côté déposé, dans le cadre du troisième maintien, un différend patronal sur la même question, qu'il avait ensuite retiré considérant le préavis de décision communiqué par la CNESST à la fin de l'année 2022.

Dans ce contexte, les membres du comité paritaire du troisième maintien ont décidé de travailler de concert en 2023 afin de convenir de certains ajustements au système d'évaluation, notamment pour l'adapter davantage à la réalité des professionnels. Une entente a été conclue en février 2023 par l'ensemble des membres du comité paritaire. Les plaintes formulées par les représentants du RSFQ ont par conséquent été retirées et aucune décision n'a eu à être rendue par la CNESST sur le système d'évaluation. Parmi les modifications apportées au système d'évaluation, le niveau de connaissances académiques requis des pharmaciens d'établissement, soit le Pharm. D. suivi de la maîtrise en pharmacothérapie avancée, a notamment été valorisé, ce qui constitue un important gain pour les membres de l'A.P.E.S.

Le comité du troisième maintien de l'équité salariale a par ailleurs finalisé en 2023 l'enquête pour recenser les changements survenus à la pratique des salariés visés par le PGSSS entre le 21 décembre 2016 et le 20 décembre 2021. Bien que le taux de participation des membres de l'A.P.E.S. ait été très satisfaisant, le taux de participation global était assez faible. Une seconde vague d'enquêtes a donc été réalisée, principalement auprès des cadres du réseau de la santé visés par le PGSSS. Elle s'est conclue en juin 2023.

À l'automne 2023, les échanges au sein du comité paritaire ont principalement porté sur le financement et les modalités d'embauche des évaluateurs devant représenter les associations lors de l'évaluation des questionnaires. Le SCT ayant accepté d'allouer aux associations une enveloppe budgétaire à cet égard, l'évaluation devrait débuter en 2024.

SOUTIEN DES MEMBRES (CRÉATION D'OUTILS)

Année après année, l'Association apporte un soutien individuel aux membres qui éprouvent des problèmes liés à l'application de l'Entente collective de travail. Rappelons que, de façon générale, les relations professionnelles couvrent un large éventail de situations, qui vont de la simple consultation téléphonique à l'accompagnement juridique lorsque les membres doivent recourir à des procédures de différends ou se présenter devant un comité de discipline. Des chroniques sont régulièrement rédigées par les conseillères juridiques et publiées sur le site Web de l'A.P.E.S. afin d'informer les membres de leurs conditions de travail.

COMITÉ SUR LES PROJETS D'ORGANISATION DU TRAVAIL

Mis en place à la suite de l'entrée en vigueur de l'Entente de travail 2022-2023, le comité paritaire A.P.E.S.-MSSS sur les projets d'organisation du travail avait pour mandat de mettre en œuvre des projets visant à expérimenter diverses solutions en matière d'organisation du travail et d'en faire le suivi. Le MSSS disposait d'un budget de 250 000 \$ à cette fin et les projets devaient être réalisés avant le 30 mars 2023. Le comité paritaire a donc élaboré un cadre de gestion et lancé un appel de projets. Au total, 13 projets de qualité ont été soumis et analysés minutieusement par le comité. Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée, le comité a recommandé l'octroi de subventions à cinq d'entre eux. Les projets ont débuté en 2022 et se sont terminés au printemps 2023, le MSSS ayant accepté une prolongation du délai jusqu'au 2 juin 2023.



PROJETS DE LOI

LOI LIMITANT LE RECOURS AUX SERVICES D'UNE AGENCE DE PLACEMENT DE PERSONNEL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

À la suite de l'adoption du projet de loi n° 10, *Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux*, en octobre 2023, l'A.P.E.S. a publié une actualité afin d'informer les membres des modifications introduites par cette loi et le règlement en découlant, et d'en préciser les effets sur le recours aux services de pharmaciens à titre de main-d'œuvre indépendante.

LOI VISANT À RENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PLUS EFFICACE

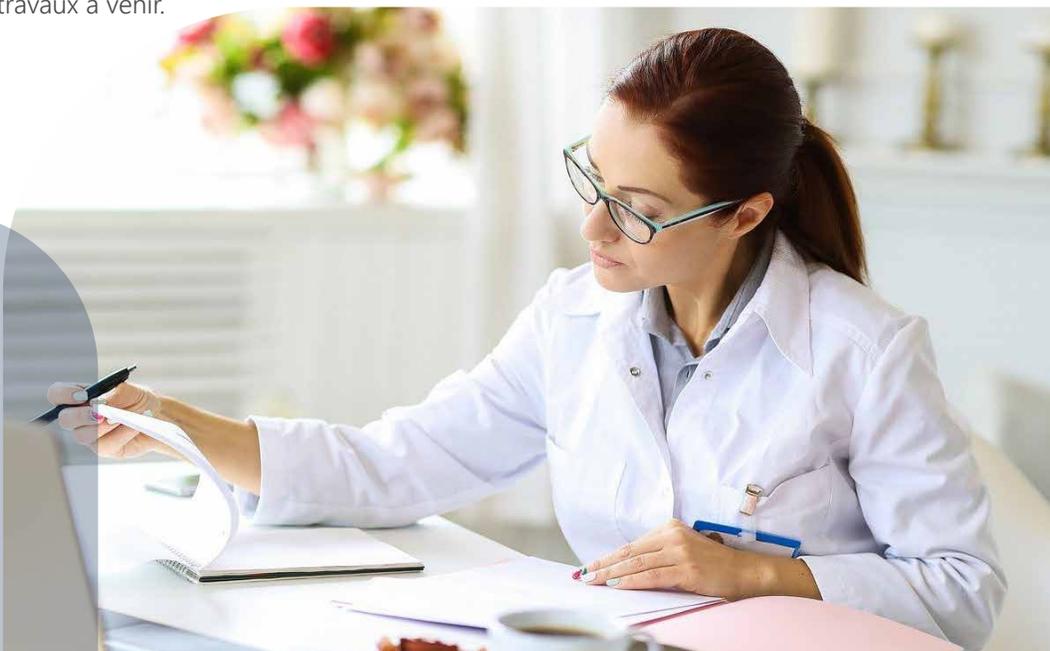
Tout au long de l'étude détaillée du projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* par la Commission de la santé et des services sociaux, étude qui s'est étendue sur plus de six mois, l'A.P.E.S. est demeurée en vigie des travaux. Elle visait ainsi à s'assurer, notamment, que les intérêts des membres soient préservés et que les représentations appropriées soient faites lorsque requis. À la suite de l'adoption de la *Loi* en décembre 2023, l'A.P.E.S. a publié une actualité afin de rappeler aux membres ses interventions depuis le dépôt du PL n° 15 et de les informer des travaux à venir.

ASSURANCE COLLECTIVE

NÉGOCIATION DE LA TARIFICATION

Le 27 mars 2023, le comité d'assurance a négocié, avec Beneva (anciennement SSQ Assurance), le renouvellement du contrat d'assurance collective de l'A.P.E.S. pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024. Ce comité est composé de quatre pharmaciens membres actifs de l'A.P.E.S., d'un administrateur externe du CA de l'A.P.E.S., d'une conseillère en actuariat (consultante) et d'une conseillère juridique de l'A.P.E.S. Pour l'année 2023-2024, une baisse globale de 8,4 % a été convenue tout en maintenant la totalité des garanties déjà prévues au contrat d'assurance collective.

Cette tarification avantageuse pour les membres de l'Association pour l'année 2023-2024 résulte en partie d'une baisse des frais administratifs de l'assureur négociée par le comité ainsi que d'un congé partiel de primes appliqué aux garanties d'assurance maladie et d'assurance frais dentaires et payé à même un surplus généré par le régime en 2021-2022.



AFFAIRES PROFESSIONNELLES

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS

GRAND FORUM

Les 20 et 21 avril 2023, plus de 275 participants se sont réunis au Centre d'événements et de congrès interactifs de Trois-Rivières à l'occasion du Grand Forum. C'est sur le thème *Partenaires dans le progrès* que s'est déroulé cet événement rassembleur. Le retour du Grand Jeu et les activités sociales organisées tout au long de cette édition ont favorisé le réseautage avec les représentants des 21 commanditaires de l'événement.

Plus d'une dizaine de conférences ont été présentées au cours des deux journées et ont été captées pour un visionnement en différé. La session d'affichage a permis de découvrir 24 projets de recherche.

PRIX D'EXCELLENCE

Chaque année, l'A.P.E.S. souligne l'excellence du travail accompli par ses membres lors d'une soirée gala dans le cadre du Grand Forum. L'année 2023 n'a pas fait exception, et c'est la présidente du CA de l'A.P.E.S., Mme Julie Racicot, qui a agi à titre de maître de cérémonie à cette occasion. La remise des prix a fait l'objet d'une captation vidéo et la diffusion en différé a permis à ceux et celles qui n'avaient pu assister à l'événement du 20 avril de découvrir les lauréats.

Voici la liste des lauréats de l'année 2023 :

Prix d'excellence Roger-Leblanc

Rachel Rouleau, pharmacienne, chercheuse associée, Centre VITAM

Prix France-Boulet pour le meilleur article de *Pharmactuel*

Mélanie Masse, pharmacienne, Pierre Lemieux, pharmacien, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Centre hospitalier affilié universitaire régional

Prix d'excellence en pratique spécialisée

Brigitte Martin, pharmacienne, CHU Sainte-Justine

Prix d'excellence Innovation

Dominic Duquette, pharmacien, CHU de Québec-Université Laval et l'équipe du département de pharmacie du CHU de Québec-Université Laval

Prix d'excellence pour la relève

Philippe Arbour, pharmacien, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Prix Julien-Braun

Myriam Fréchette-Le Bel, pharmacienne, CIUSSS de l'Estrie - CHUS, Hôpital Fleurimont

Prix Pierre-Paul-Leblanc

Catherine Bédard, pharmacienne, CISSS de Lanaudière

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS ET DES SECRÉTAIRES DES RPE

Une journée de formation pour les présidents et les secrétaires des RPE s'est tenue le 8 novembre. Cette activité permet à l'A.P.E.S. de reconnaître leur engagement et de les soutenir dans leurs fonctions. Sur le thème *Bâtir son leadership d'influence*, cet atelier a permis aux participants d'appriivoiser et d'expérimenter différentes composantes du leadership d'influence, afin de leur permettre d'exercer avec plus d'impact leur rôle au sein de leurs regroupements respectifs.

NOUVEAU PORTAIL DE FORMATION CONTINUE ĘRĪDIS

Le 7 juin, l'A.P.E.S. a procédé à la mise en ligne de son tout nouveau portail de formation continue, ĘrĪdis. Ce portail permet aux membres de découvrir, en un clic, toute l'offre de formation continue de l'A.P.E.S. De plus, sous l'onglet « Mon dossier », les utilisateurs peuvent consulter l'historique des formations auxquelles ils se sont inscrits ainsi que leurs attestations de présence et leurs attestations de réussite.

Ce nouvel outil est très apprécié de nos membres : depuis sa mise en ligne, 1 581 comptes ont été créés et on dénombre 7 144 inscriptions aux formations de l'A.P.E.S.

FORMATIONS DE L'A.P.E.S.

Le comité de formation et développement ainsi que les comités de formation continue et de formation en gestion ont poursuivi leur travail en 2023 pour offrir aux membres de l'A.P.E.S. une programmation pertinente et diversifiée. Cette année, 53 formations étaient disponibles, en participation directe ou en différé. Plus de 2 000 participants ont assisté aux formations en direct. Ces activités ont été offertes gratuitement aux membres actifs et aux membres résidents de l'A.P.E.S. grâce au budget de formation et développement du MSSS prévu à l'Entente de travail MSSS-A.P.E.S. Notons que depuis la signature de cette entente, le 21 juillet 2022, le ministre verse à l'A.P.E.S. une somme annuelle maximale bonifiée à 150 000 \$ pour la réalisation des projets de formation et de développement. Ainsi, quatre journées de formation portant sur les thèmes de l'infectiologie, de la résolution de cas cliniques et de l'oncologie ont été organisées, avec une moyenne de participation de 90 membres. Une cinquième journée a été organisée pour les présidents et secrétaires des RPE – sur le thème du leadership d'influence, comme mentionné précédemment. Neuf soirées de formation en webdiffusion ont également été offertes aux membres, rejoignant en moyenne un peu plus de 180 participants. L'ensemble des présentations issues des soirées et des journées de formation ont été captées, puis mises à la disponibilité des membres sous forme d'autoapprentissage, leur permettant ainsi d'obtenir des unités de formation continue (UFC). La période d'inscription s'est terminée pour 30 formations en autoapprentissage cette année. Le nombre total d'inscrits est évalué à 7 277. Ce nombre peut comprendre des inscriptions de l'année précédente si la période d'inscription s'échelonnait sur deux années et le nombre d'inscriptions peut être surestimé en raison de la migration vers le portail Érūdis.

Du côté des formations en gestion, deux ateliers virtuels ont été organisés pour 44 participants, sur le thème de la gestion financière. Une activité de formation, qui s'est déroulée pendant la rencontre régulière de l'A.P.E.S. avec les chefs, les chefs adjoints et les adjoints, a été offerte à 80 participants. De plus, deux journées de formation sur le développement des habiletés de coaching ont été offertes à 21 pharmaciens gestionnaires.



Au total, ce sont 57,5 heures de formation continue en direct qui ont été offertes aux membres en 2023. De ce nombre, 40,5 heures de formation ont également été diffusées en différé.

Les thèmes et les statistiques de participation aux activités de formation sont détaillés ici :

Formations en direct et nombre de participants

Date	Type	Nombre de participants	Titre de l'activité
3 février	JF	13	Gestion de coaching
7 février	SF	120	Préparations stériles n° 4 : maintien de la conformité
21 février	SF	111	Fibrose pulmonaire
8 mars	SF	178	Distribution (partie 2)
17 mars	JF	104	Infectiologie
12 mai	JF	51	Cas cliniques
18 mai	AF	80	Formation des chefs et adjoints
24 mai	SF	156	Cas pédiatrique en urgence
6 juin	SF	141	Optimiser les antipsychotiques : pas trop sorcier!
12 juin	JF	8	Gestion de coaching - approfondissement
19 septembre	SF	383	QT long et médicaments
3 et 10 octobre	AF	22	Gestion financière en établissement de santé
5 et 6 octobre	JF	116	Oncologie
17 octobre	SF	214	Sédation palliative
8 novembre	SF	171	Pharmacovigilance
2 et 9 novembre	AF	22	Gestion financière en établissement de santé
24 novembre	JF	18	Formation des présidents et secrétaires des RPE
13 décembre	SF	151	Gériatrie

Abréviations

AF : activité de formation continue

JF : journée de formation continue

SF : soirée de formation continue



Formations en différé ou en autoapprentissage dont la période d'inscription s'est terminée en 2023 et nombre total d'inscrits

Date	Type	Inscriptions	Titre de l'activité
11 janvier	JF	164	Purpura thrombotique thrombocytopénique
18 janvier	JF	123	Mise à jour en cancer de la vessie
25 janvier	JF	177	Mise à jour dans le traitement du cancer du sein
1 ^{er} février	JF	156	Réactions d'hypersensibilité en oncologie
1 ^{er} février	JF	146	Obésité et médicaments en oncologie
4 février	SF	16	Préparations stériles : résultats de la consultation et tests environnementaux à faire soi-même
8 février	SF	272	Effets secondaires en infectiologie
15 février	SF	151	Cardiotoxicité de l'immunothérapie
15 février	SF	275	Antiviraux anti-SARS-COV-2
1 ^{er} mars	JF	188	Démystifier les mycobactéries non tuberculeuses et leurs traitements
8 mars	JF	261	Pharmacothérapie de l'immunosuppression
15 mars	JF	223	Pharmacovigilance
22 mars	JF	478	Comprendre l'insuffisance hépatique
29 mars	JF	283	iSGLT2 : comment maintenir une balance favorable
30 mars	AF	125	<i>Pharmactuel</i> vol. 55, n° 1
1 ^{er} juin	JF	376	Gestion de la dyslipidémie
8 juin	JF	316	Insuffisance cardiaque : retour sur la dernière décennie
15 juin	JF	244	Nouvelles molécules en cardiologie
22 juin	JF	223	Risque résiduel en cardiologie
29 juin	JF	343	Endocardite : revue et nouveautés
30 juin	AF	112	<i>Pharmactuel</i> vol. 55, n° 2
6 juillet	SF	326	Nutrition parentérale 101
1 ^{er} octobre	AF	122	<i>Pharmactuel</i> vol. 55, n° 3
8 novembre	JF	250	Schizophrénie réfractaire
15 novembre	JF	228	Trouble bipolaire
22 novembre	JF	295	Trouble de la personnalité limite
29 novembre	JF	121	Amisulpride en troubles psychotiques et affectifs réfractaires
6 décembre	JF	312	Insomnie
14 décembre	SF	445	Parkinson 101
21 décembre	AF	125	<i>Pharmactuel</i> vol. 55, n° 4

PROGRAMME DE MENTORAT

Le conseil d'administration ayant donné son accord à sa pérennisation, le programme de mentorat s'est poursuivi en 2023. Celui-ci permet le partage d'expériences et la transmission du savoir de gestionnaires expérimentés tout en favorisant l'attraction et la rétention de nouveaux pharmaciens gestionnaires. D'une part, le mentorat offre un accompagnement dans le développement des compétences et du savoir-être ainsi que dans la planification et l'accomplissement du parcours professionnel des nouveaux pharmaciens gestionnaires. D'autre part, il permet au gestionnaire expérimenté qui y participe de développer un sentiment d'accomplissement personnel et professionnel, en plus de partager une certaine vision de la profession et des différents défis liés à la gestion en pharmacie dans un établissement de santé.

La nouvelle cohorte formée en septembre 2023 est composée de cinq dyades.

PUBLICATION SCIENTIFIQUE : *PHARMACTUEL*

Pharmactuel est la revue internationale francophone de la pratique pharmaceutique en établissement de santé. Elle s'adresse à des pharmaciens et à des professionnels de la santé du Québec et de la francophonie hors Québec. Cette année, neuf pharmaciens membres de l'A.P.E.S. ont œuvré au comité éditorial, de même qu'un chercheur non membre et la coordonnatrice de la formation et des événements.

Quatre numéros ont été publiés en 2023, pour un total de 22 articles. Des unités de formation continue sont associées à la lecture de la revue. Pour chaque numéro, un questionnaire d'évaluation des apprentissages permet désormais aux membres de l'A.P.E.S. d'obtenir entre 3 et 4 UFC. Pour le volume 55, dont la période d'inscription se terminait en mars 2023, le nombre total d'inscrits a été de 484.

L'année 2023 a été marquée par le départ de personnes ayant été d'un grand apport à la revue, soit Mmes Christine Hamel, rédactrice en chef, et Louise Mallet, rédactrice associée, ainsi que M. Christian Rochefort, rédacteur associé. Le recrutement d'un rédacteur en chef est en cours. L'Association a accru son soutien en désignant un pharmacien de la permanence pour occuper la fonction de rédacteur adjoint. D'autres personnes seront pressenties pour compléter l'équipe.

Outre le travail lié à la publication des numéros, le comité de rédaction a procédé cette année à un sondage auprès des chefs de département de pharmacie. Ce sondage visait à dresser un état de situation de la recherche évaluative et de l'évaluation des pratiques professionnelles en établissement de santé. Les résultats seront présentés en 2024.

BALADODIFFUSION *TRAIT PHARMACIEN*

En 2023, 10 épisodes de *Trait pharmacien*, la baladodiffusion de l'Association, ont été mis en ligne, tous animés par Mme Nathalie Marceau, ancienne conseillère aux affaires professionnelles et maintenant directrice générale adjointe. Mme Marceau a reçu comme invités 11 pharmaciens, qui ont partagé leur expertise sur différents sujets, dont la réplétion liquidienne, l'impact environnemental des inhalateurs et le choc anaphylactique. De plus, depuis l'épisode 78, les pharmaciens membres de l'A.P.E.S. peuvent obtenir des unités de formation continue pour l'écoute des épisodes de *Trait pharmacien*.

REGROUPEMENTS DE PHARMACIENS EXPERTS ET GROUPES SPÉCIALISÉS DE L'A.P.E.S.

NOUVEAUX RPE ET GS

À la lumière d'une réflexion faite à l'automne 2021 sur l'état de situation des groupes de pharmaciens d'établissement à l'échelle internationale, l'Association a mis sur pied trois nouveaux regroupements : le RPE en chirurgie en février, le groupe spécialisé (GS) en transplantation d'organes solides en avril, et le RPE en pédiatrie en octobre. L'ajout de ces regroupements est le reflet de l'évolution de plus en plus spécialisée de la pratique clinique des pharmaciens d'établissement de santé.

PORTRAIT EN 2023

En 2023, l'A.P.E.S. compte 12 regroupements, plus précisément 10 regroupements de pharmaciens experts et 2 groupes spécialisés, dans les champs de pratique spécialisés suivants : cardiologie, chirurgie, gériatrie, infectiologie, maladies virales chroniques, néphrologie, pédiatrie, psychiatrie, soins intensifs, soins palliatifs, transplantation d'organes solides et urgence. Ces RPE et GS réunissent 233 pharmaciens experts qui ont travaillé sur 22 projets en 2023, dont les 2 guides de pratique sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale et à l'urgence. Les RPE et GS ont produit cinq publications au total au cours de l'année.



POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT DES RPE

La *Politique de fonctionnement des RPE* prévoit que l'A.P.E.S. offre un soutien financier complet à la tenue des réunions et un budget pour la formation continue des membres des RPE. Cette politique demande que chaque RPE soumette au conseil d'administration une proposition de projet clinique ou administratif sur lequel le regroupement travaille de manière assidue. À l'automne, l'Association a entamé une révision en profondeur de cette politique en s'assurant de consulter les 12 regroupements. Chaque RPE possède également une page Web sur le site de l'Association, où sont présentés les projets terminés, en cours et à venir. Soulignons que les membres des RPE sont tenus de respecter le *Code d'éthique des membres de comités, groupes de travail et RPE*.

Les RPE peuvent compter sur le soutien de l'Association par l'entremise de l'adjoint professionnel à la direction générale, M. François E. Lalonde, et de l'adjointe administrative, Mme Jacqueline Dionne, pour l'ensemble de leurs activités et travaux.

PUBLICATIONS, PROJETS ET COMPOSITION DES RPE ET GS

RPE en cardiologie

Projet

- Outil clinique de stratification du risque d’allongement de l’intervalle QT (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 22
- Président : M. Louis-Étienne Marchand, pharmacien à l’Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval.
- Secrétaire : Mme Amélie St-Arnaud, pharmacienne à l’Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval.

RPE en chirurgie

Projet

- Outil clinique sur la prise en charge de la pharmacothérapie d’un patient porteur d’une iléostomie (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 23
- Présidente : Mme Andréanne Plante, pharmacienne à l’Hôpital de l’Enfant-Jésus du CHU de Québec-Université Laval et coordonnatrice clinique auprès de la clientèle chirurgicale au même établissement (*entrée en fonction en avril 2023*).
- Secrétaire : Mme Jacynthe Ouellette, pharmacienne à l’Hôpital Honoré-Mercier du CISSS de la Montérégie-Est (*entrée en fonction en avril 2023*).

RPE en gériatrie

Publications

- RPE en gériatrie. *Évaluation de la condition physique et mentale chez l’ainé hospitalisé*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2023. 5 p.
- RPE en gériatrie. *Prurit chronique sans lésions cutanées*. Québec : A.P.E.S.;2023. 3 p.
- RPE en gériatrie. *Syndrome des jambes sans repos*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2023. 5 p.
- RPE en gériatrie. *Tremblement essentiel chez la personne âgée*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2023. 4 p.

Projet

- Outil d’accompagnement pour optimiser l’administration de la médication des patients parkinsoniens dans les milieux de soins du Québec (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 17
- Président : M. James Hill, pharmacien à l’Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent et professeur associé à la Faculté de pharmacie de l’Université Laval.
- Secrétaire : Mme Katherine Desforges, pharmacienne au Centre universitaire de santé McGill et professeure adjointe de clinique en gériatrie à la Faculté de pharmacie de l’Université de Montréal.



RPE en infectiologie

Projets

- Outil d'ajustement posologique des antimicrobiens en présence d'obésité (*en cours de réalisation*).
- État de situation de l'évolution de la pratique clinique des pharmaciens en infectiologie à la suite de la publication du guide de pratique d'infectiologie (*en cours de réalisation*).
- Prise en charge des symptômes urinaires chez la personne âgée (*en cours de réalisation*).
- Éléments clés à retenir sur divers sujets en infectiologie (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 25
- Président : M. Jean-François Tessier, pharmacien à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.
- Secrétaire : Mme Bianca Beloin Jubinville, pharmacienne à l'Hôpital Fleurimont et à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et membre du conseil d'administration de l'Association.

RPE en néphrologie

Projets

- Mise à jour de la première édition du *Guide sur l'administration des antimicrobiens en hémodialyse et dialyse péritonéale* (*en cours de réalisation*).
- Éléments clés à retenir sur divers sujets néphrologiques (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 21
- Président : M. Gabriel Dallaire, pharmacien à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (*entrée en fonction en mars 2023*). Précisons que M. Guillaume Brousseau, pharmacien et coordonnateur à l'enseignement à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, a quitté ses fonctions de président en mars 2023. M. Brousseau occupait la fonction de président du regroupement depuis avril 2020.
- Secrétaire : Mme Laetissia Amirouche, pharmacienne à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (*entrée en fonction en mars 2023*). Précisons que M. Gabriel Dallaire occupait la fonction de secrétaire du regroupement depuis mars 2021 avant d'être élu président.

RPE en pédiatrie

Composition

- Nombre de membres : 15
- Présidente : Mme Thanh Thao Ngo, pharmacienne à l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill et adjointe au chef du Département de pharmacie du même établissement (*entrée en fonction en novembre 2023*).
- Secrétaire : Mme Geneviève Laflamme, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université Laval et au Centre mère-enfant Soleil (CMES) du CHU de Québec-Université Laval, et coordonnatrice clinique en pédiatrie du Département de pharmacie au CMES (*entrée en fonction en novembre 2023*).

RPE en psychiatrie

Projet

- Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 21
- Président : M. Vincent Dagenais-Beaulé, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et professeur invité à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.
- Secrétaire : Mme Marie Auclair, pharmacienne et adjointe au chef du Département de pharmacie du CISSS de l'Outaouais à l'Hôpital en santé mentale Pierre-Janet.

RPE en soins intensifs

Projet

- Éléments clés à retenir sur divers sujets de soins intensifs (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 24
- Président : M. Denis Dao, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.
- Secrétaire : Mme Marie-Kim Héraud, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

RPE en soins palliatifs

Projet

- Outil d'aide à l'utilisation du fentanyl en perfusion sous-cutanée dans un contexte de soins palliatifs (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 22
- Présidente : Mme Isabelle Beaulieu, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu de Québec du CHU de Québec-Université Laval et à la Maison Michel-Sarrazin.
- Secrétaire : M. Mathieu Berteau, pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

RPE d'urgence

Publication

- RPE d'urgence. *Rôle du pharmacien d'établissement à l'urgence – Recommandations*. Guide de pratique. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2023. 74 p.

Projet

- Prise en charge de situations complexes à l'urgence (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 18
- Président : M. Etienne Boudrias-Dalle, pharmacien au Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
- Secrétaire : Mme Joëlle Rhéaume-Majeau, pharmacienne à l'Hôpital de Saint-Eustache du CISSS des Laurentides (*entrée en fonction en septembre 2023*). Précisons que Mme Jessica Doiron, pharmacienne et coordonnatrice à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, occupait la fonction de secrétaire du regroupement depuis décembre 2020.



GS en maladies virales chroniques

Projets

- Démarche de soins pharmaceutiques en établissement de santé pour les personnes vivant avec le VIH ou à risque d'infection par le VIH (*en cours de réalisation*).
- Refonte de la première édition de l'*Outil d'aide à la décision pour l'utilisation de l'association de nirmatrelvir et de ritonavir (Paxlovid^{MC}) contre la COVID-19* (*en cours de réalisation*).
- Antiviraux par voie orale : couper, écraser ou ouvrir? (*en cours de réalisation*).
- Outil d'ajustement posologique des antirétroviraux et des antiviraux anti-VHB et anti-VHC en insuffisance rénale (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 12
- Présidente : Mme Katherine Mousseau, pharmacienne au Site Glen du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) (*entrée en fonction en mars 2023*). Précisons que Mme Nancy Sheehan, pharmacienne au Site Glen du CUSM et professeure titulaire de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, a quitté ses fonctions de présidente en décembre 2022. Elle occupait la fonction de présidente du groupe spécialisé depuis sa création en décembre 2018.
- Secrétaire : Mme Rachel Therrien, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (*entrée en fonction en mars 2023*). Précisons que Mme Katherine Mousseau occupait la fonction de secrétaire du groupe spécialisé depuis décembre 2018 avant d'être élue présidente.

GS en transplantation d'organes solides

Projets

- Répertoire d'informations pratiques et de contacts en transplantation d'organes solides (*en cours de réalisation*).
- Boîte à outils cliniques en transplantation d'organes solides (*en cours de réalisation*).
- État de situation de la pratique actuelle des pharmaciens d'établissement en transplantation d'organes solides au Québec (*en cours de réalisation*).

Composition

- Nombre de membres : 13
- Présidente : Mme Élisabeth Gélinas-Lemay, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (*entrée en fonction en juin 2023*).
- Secrétaire : Mme Kim Bradley, pharmacienne à l'Hôpital Anna-Laberge du CISSS de la Montérégie-Ouest (*entrée en fonction en juin 2023*).



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES ET LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES

Mandat

Depuis sa création, au printemps 2011, le Groupe de travail sur les préparations stériles a pour principal mandat de soutenir les départements de pharmacie. Il les aide à se conformer aux normes 2014.01 et 2014.02 sur la préparation de produits stériles en pharmacie de l'Ordre des pharmaciens du Québec et met à la disposition de ses membres des outils et des modèles de politiques et procédures (P&P) qui tiennent compte des exigences des normes et des recommandations d'organismes reconnus. Ces documents et outils servent de référence pour la formation, la standardisation des pratiques et l'évaluation du personnel affecté aux préparations stériles. Le GTPS a également la responsabilité d'assurer la pérennité des outils et des P&P publiés.

Composition

Le GTPS réunit des pharmaciens experts dans la préparation de produits stériles non dangereux et dangereux ainsi que des coordonnateurs de ce secteur. Il se compose de six membres actifs provenant de divers établissements de santé et de l'adjoint professionnel à la direction générale de l'A.P.E.S., qui en assure la coordination. Des collaborateurs se joignent au groupe en fonction des expertises requises. Les membres du GTPS sont tenus de respecter le *Code d'éthique des membres de comités, groupes de travail et RPE* de l'Association.

Financement des travaux

En raison du caractère formatif et évaluatif des outils conçus par le GTPS, le Comité de formation et de développement de l'A.P.E.S. a renouvelé son engagement de financer ces travaux par l'entremise de l'enveloppe budgétaire du MSSS. Les outils et les P&P du GTPS demeurent parmi les plus consultés et les plus appréciés des membres. L'A.P.E.S. tient à souligner encore une fois le soutien constant qu'ont fourni les membres du GTPS et la rigueur dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

PRÉPARATIONS STÉRILES ET NON STÉRILES

Consultation des pages Web

Les pages Web du GTPS ont été consultées abondamment par les membres de l'Association (*voir tableau ci-dessous*). Rappelons que les pages Web du GTPS offrent de nombreux outils utiles pour tout programme d'orientation, d'évaluation et de formation continue du personnel affecté aux préparations stériles.

Statistiques de consultation des pages Web du GTPS : volet stérile et volet non stérile

Page Web	Nombre de consultations en 2023	Cumulatif
Volet stérile	3 678	30 020 depuis 2011
Volet non stérile	298	2 661 depuis 2017

Outils, politiques et procédures

Volet stérile

En décembre, les membres du GTPS ont terminé la révision exhaustive de l'ensemble des outils et des P&P sur les produits stériles dangereux et non dangereux, entreprise à la suite de la parution des nouvelles recommandations contenues dans la deuxième édition du *Guide de prévention – Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux* de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). En tout, plus de 1 300 pages ont été révisées. Les 40 P&P (93 fichiers) mises à jour seront publiées sous peu sur les pages Web du groupe. Le GTPS s'est assuré d'intégrer les trois catégories de médicaments dangereux de la liste du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), reprises par l'ASSTSAS. Pour chacune des P&P, une seconde version sera également publiée avec les modifications surlignées pour faciliter leur mise à jour.

Volet non stérile

L'Association met à la disposition des membres des outils et des P&P adaptés aux exigences de la norme 2012.01 de l'OPQ sur les préparations magistrales non stériles en pharmacie. À l'instar du volet stérile, les membres du GTPS ont entamé la révision des outils et des P&P sur les préparations magistrales non stériles sur la base des nouvelles recommandations de l'ASSTSAS concernant la manipulation sécuritaire des médicaments dangereux.

Magistrales standardisées au Québec

Deux membres du GTPS collaborent aux travaux du projet Magistrales standardisées au Québec (MSQ) à titre de délégués de l'Association, l'un au comité d'experts et l'adjoint professionnel au comité stratégique. Ce projet vise à standardiser les préparations magistrales non stériles destinées à la voie orale au Québec. Dans le cadre du MSQ, 35 formules maîtresses standardisées de préparation magistrale avaient été approuvées et publiées au 31 décembre.

Pharmaciens désignés au soutien

Procédure d'évaluation bisannuelle

La procédure d'évaluation des compétences des pharmaciens désignés au soutien pour la préparation de produits stériles du GTPS est conforme aux exigences des normes 2014.01 et 2014.02. Gratuite pour les membres de l'Association, cette procédure s'adresse avant tout aux pharmaciens possédant déjà une expertise en préparation de produits stériles et dont l'évaluation bisannuelle est à refaire. Dans le but d'assurer le renouvellement de la banque de pharmaciens évaluateurs, autant pour les produits non dangereux que dangereux, chaque pharmacien nouvellement évalué s'engage à se rendre disponible au moins une fois, gracieusement et après entente, pour agir à son tour à titre de pharmacien évaluateur auprès d'un collègue pharmacien.

Depuis sa mise en ligne en 2018, 50 évaluations de pharmaciens désignés au soutien ont été faites, dont 15 pour les produits dangereux. Au 31 décembre 2023, 14 pharmaciens évaluateurs étaient disponibles, dont 5 pour les produits dangereux. Afin de répondre à la demande croissante, le GTPS a préparé des outils pour ceux qui souhaitent avoir une évaluation mixte, c'est-à-dire être évalués autant pour les produits non dangereux que dangereux.

Équipe Teams A.P.E.S. | produits stériles et non stériles

Depuis avril 2022, les coordonnateurs et les pharmaciens désignés au soutien du secteur de la préparation des produits stériles et non stériles peuvent échanger et discuter dans une équipe Teams. Ils peuvent ainsi partager des expériences, obtenir des réponses à certains questionnements et interagir avec les autres coordonnateurs et pharmaciens désignés au soutien. L'équipe Teams sur les produits stériles et non stériles compte 63 membres.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AXE 2

Dans sa planification stratégique 2020-2023, l'A.P.E.S. a identifié comme priorité la rédaction de recommandations sur la pratique du pharmacien selon les cinq axes, dont celui des services pharmaceutiques. Afin d'atteindre cet objectif, l'Association a formé, en 2022, un groupe de travail constitué de pharmaciens ayant des expertises variées et représentant différents types d'établissements du réseau (CHU, CISSS, CIUSSS, instituts).

Le groupe de travail a pour mandat principal de rédiger un guide destiné à faire connaître les réalités de la pratique de la pharmacie en établissement de santé, notamment la contribution actuelle et attendue du pharmacien d'établissement aux services pharmaceutiques.

Huit rencontres ont eu lieu en 2023. Le travail se terminera en 2024.

PARTENARIATS

COMITÉ SUR LE PARCOURS DE SOINS PHARMACEUTIQUES

Sous la gouverne de l'A.P.E.S., le groupe de travail formé de représentants de l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ), de l'AQPP, de l'OPQ et des deux facultés de pharmacie a poursuivi sa réflexion sur le parcours de soins pharmaceutiques. Deux rencontres ont eu lieu, en avril et en juillet, avec le comité. En octobre, une première version du document et ses recommandations ont été soumises au CA de l'A.P.E.S. Le CA souhaite que le consensus soit plus fort par rapport aux recommandations. En novembre, une représentante du Regroupement des pharmaciens en GMF s'est ajoutée au comité. En décembre, une rencontre a eu lieu avec le Conseil des citoyens partenaires en santé, afin d'échanger sur leurs perspectives du sujet. Le travail se poursuivra en 2024.

ALLIÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La directrice générale adjointe de l'Association siège au conseil d'administration des Alliés de l'Université de Montréal. Elle facilite les communications avec les membres pour faire connaître les Alliés et incite au déploiement de projets de recherche collaboratifs dans les départements de pharmacie.

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Soins pharmaceutiques

En 2022, la communauté de pratique sur les nouvelles activités de la *Loi sur la pharmacie* est devenue la communauté de pratique des soins pharmaceutiques. Cette communauté regroupe plus de 60 pharmaciens, gestionnaires ou cliniciens. Avec le soutien de l'A.P.E.S., ils mettent en commun leurs expériences et échangent sur l'avancement de la pratique des soins pharmaceutiques. Deux rencontres ont eu lieu, l'une sur l'organisation des suivis associés aux soins pharmaceutiques, l'autre sur les offres de soins pharmaceutiques et les ententes de pratique en partenariat.



Autres communautés

Les pharmaciens de l'Association participent également aux communautés de pratique, soutenues par des départements de pharmacie, sur les services pharmaceutiques, la recherche et l'informatique clinique.

LIENS AVEC LES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Stages

À la suite d'appels de candidatures, l'A.P.E.S. a accueilli, en 2023, trois étudiants dans le cadre de stages à thématique optionnelle (STOP) de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Aucune candidature d'étudiants de l'Université Laval n'a été reçue. Lors de leur passage à l'A.P.E.S. et sous la supervision des conseillers aux affaires professionnelles, les étudiants réalisent un projet tout en se familiarisant avec le fonctionnement de l'Association et le rôle des différents membres de la permanence.

Mme Lauraine Awad a documenté l'impact de la mise en place de services pharmaceutiques optimaux et le rôle des technologies dans l'optimisation de ceux-ci. M. Alexandre Borgia a produit un document visant à optimiser les canaux de communication de l'Association. Mme Adèle Goulet a contribué à la mise à jour de données sur les effectifs en pharmacie d'établissement.

Délégués aux affaires étudiantes

Les délégués aux affaires étudiantes de l'Association ont eu l'occasion de rencontrer les étudiants lors des deux soirées d'intéressement à la pratique hospitalière qui se sont tenues aux facultés de pharmacie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, à l'automne.

Journées carrière

La journée carrière de l'Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal (AÉPUM) a eu lieu le 2 février 2023. Pour sa part, l'Association générale des étudiants en pharmacie (AGEP) a tenu sa journée carrière le 28 février. Ces deux journées ont permis aux étudiants de la première à la quatrième année du programme de Pharm. D. d'échanger sur la pratique en établissement avec les deux représentants de l'A.P.E.S. et d'obtenir de nombreux renseignements sur la profession de pharmacien d'établissement.

Colloque étudiant

Le colloque permet aux étudiants en pharmacie de se familiariser avec les différents aspects du travail en établissement de santé et d'échanger avec les conférenciers. Il est présenté annuellement par l'A.P.E.S., en collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. À nouveau cette année, le colloque s'est déroulé en mode hybride. Deux soirées d'information, auxquelles ont participé plus de 200 étudiants, ont eu lieu : le 21 septembre à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et le 28 septembre à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval. Les futurs pharmaciens ont écouté avec intérêt les conférences et posé de nombreuses questions, démontrant leur intérêt pour la profession.

Bourse pour les pharmaciens novices en recherche

La bourse pour les pharmaciens novices en recherche, mise sur pied en 2022, a notamment pour objectif de développer la recherche en pharmacie d'établissement de santé en permettant à un pharmacien novice en recherche de réaliser un projet avec le soutien méthodologique et organisationnel d'une faculté de pharmacie (en alternance, annuellement, entre l'Université de Montréal et l'Université Laval). L'A.P.E.S. offre un financement jusqu'à concurrence de 25 000 \$, incluant les frais associés au mentorat d'un pharmacien-chercheur de la Faculté de pharmacie.

Pour l'édition 2023 de la bourse, la candidature d'Hélène Soriya Kvann, du CISSS des Laurentides, a été retenue. Son projet de recherche évaluera l'implication d'étudiants en pharmacie en antibiogouvernance à l'urgence.

Événement conjoint avec la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

Le partenariat entre l'A.P.E.S. et la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux s'est poursuivi cette année. Dès l'automne, des rencontres ont eu lieu afin d'identifier un sujet et de déterminer le meilleur mode de diffusion pour une formation conjointe. C'est sur le thème *Pharmacie 24/7* que sera présentée, au printemps 2024, une formation de 75 minutes en salle avec diffusion en direct.

FORMATION CONJOINTE ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC-ASSOCIATION DES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

En 2019, l'A.P.E.S. a signé une première entente de partenariat avec l'OPQ visant à offrir des formations conjointes qui répondent aux besoins et aux attentes des pharmaciens d'établissement. Cette entente garantit l'accès à au moins trois heures de formation par période de référence. La formation de deux heures intitulée *Gestion des médicaments lors d'une condition médicale aiguë en gériatrie* est toujours offerte sur le portail Maestro de l'Ordre des pharmaciens du Québec, et ce, jusqu'en décembre 2024.

Au cours de l'année, le comité formé par des membres de l'Ordre et de l'A.P.E.S. a travaillé, conjointement avec des pharmaciens du CHU de Québec-Université Laval, au développement d'une formation portant sur la gestion de la médication en contexte périopératoire. Cette formation sera disponible sur le portail Maestro de l'Ordre dans les premiers mois de la prochaine année.

COMITÉ OPQ-A.P.E.S.

Ce comité permet d'échanger sur les enjeux professionnels et juridiques de la pratique des pharmaciens d'établissement. Il est formé du directeur principal et de la directrice de l'inspection professionnelle de la Direction de la qualité de l'exercice et des relations partenaires de l'OPQ ainsi que de la directrice générale adjointe, de la directrice des services administratifs et juridiques et d'une conseillère juridique de l'A.P.E.S. Trois rencontres ont eu lieu en 2023.

SOUS-COMITÉ PHARMACIE MSSS

Formé dans la foulée de la pandémie de COVID-19, ce comité réunit mensuellement différents partenaires du milieu pharmaceutique. Il permet d'échanger sur des enjeux conjoints, notamment les ruptures d'approvisionnement, la vaccination ou l'organisation des soins et services.

COMITÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DES SOINS PHARMACEUTIQUES EN ONCOLOGIE DU PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE CANCÉROLOGIE

Le Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie du Programme québécois de cancérologie (CEPSP) a pour mandat global de proposer des mesures pour l'avancement de la qualité, de la continuité et de la sécurité des soins et services pharmaceutiques en cancérologie au Québec. Il est composé des pharmaciens coordonnateurs en oncologie des départements de pharmacie, ainsi que d'un représentant de l'OPQ et de l'A.P.E.S. Quatre rencontres du comité central ont eu lieu en 2023, en plus de celles de plusieurs sous-comités. L'Association a invité gracieusement les pharmaciens d'oncologie du CEPSP à une rencontre en présentiel, la veille du Grand Forum 2023.

COMITÉ DES PARTENAIRES – TECHNICIENS ET ASSISTANTS TECHNIQUES EN PHARMACIE

Cette année encore, l'Association a participé aux travaux de ce comité, piloté par l'OPQ. Les partenaires, qui proviennent du milieu de la pharmacie, mais aussi du milieu de l'éducation, ont participé à la réflexion sur les enjeux associés à l'intégration des techniciens en pharmacie dans les milieux de pratique. Ils ont aussi mis leurs idées en commun afin de soutenir le recrutement des étudiants aux programmes *Techniques de pharmacie* et *Assistance technique en pharmacie*.

COMITÉ INESSS

L'Association fait partie des organismes siégeant au comité de suivi sur l'usage optimal de l'hormonothérapie pendant la transition ménopausique et la postménopause. Ce comité de suivi a pour mandat d'accompagner les travaux de l'INESSS afin d'assurer leur pertinence et la faisabilité de leur implantation.

CONSULTATIONS AUPRÈS DE L'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. a participé à plusieurs consultations en soumettant des commentaires écrits aux organismes visés. Trois réponses ont été transmises à Santé Canada concernant les consultations suivantes : 1) l'amélioration de l'accès aux médicaments et à d'autres produits de santé au Canada; 2) la liste de réserve des antimicrobiens; 3) le contrôle des dérivés et des analogues de la pipéridone-4 et ses sels. De plus, une réponse a été transmise à l'INESSS concernant les recommandations proposées sur la pénurie de nitroglycérine sublinguale. L'A.P.E.S. a également participé à une table ronde de consultation sur le rapport provisoire du comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments de Santé Canada.



COMMUNICATIONS

PLANS DE COMMUNICATION

PLAN STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION ET PLAN OPÉRATIONNEL ANNUEL

À la suite de la mise à jour de sa planification stratégique pour les années 2023 à 2025, l'A.P.E.S. a aussi revu son plan stratégique de communication. Le CA a adopté ce plan à l'automne. Le plan stratégique énonce les grands objectifs de communication et des actions potentielles pour appuyer les dossiers de l'Association au cours des trois années.

De ce plan découlent par ailleurs des plans de communication opérationnels annuels. En 2023, l'équipe des communications a déposé le plan opérationnel 2024, qui constitue en quelque sorte sa feuille de route de l'année à venir. Ce plan opérationnel couvre sept thèmes basés sur les dossiers et les priorités de l'Association :

- La négociation de deux nouveaux titres d'emploi de pharmacien en raison de l'embauche de non-diplômés de la maîtrise en CHSLD;
- La négociation d'une nouvelle entente de travail pour les membres;
- L'exercice de maintien de l'équité salariale;
- Le parcours de soins pharmaceutiques et la spécialisation;
- La proximité de l'A.P.E.S. par rapport à ses membres, à ses partenaires et aux décideurs;
- La pratique du pharmacien en établissement de santé;
- L'attraction de la relève et l'offre de soins pharmaceutiques optimale.

COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES

INFOLETTRES

Info-A.P.E.S.



Nombre de publications de l'*Info-A.P.E.S.* : 10

Taux d'ouverture : 63 %

Taux de clics : 16 %

L'infolettre de l'A.P.E.S. est transmise mensuellement à tous les membres de l'Association, pour qui elle constitue une source d'information essentielle. L'*Info-A.P.E.S.* comprend plusieurs rubriques, telles que le mot de la présidente et de la directrice générale, les événements à venir et les actualités des semaines précédentes.

De plus, elle assure la promotion des dernières nouvelles de l'A.P.E.S. et propose régulièrement plusieurs chroniques mensuelles, telles que la sortie du dernier épisode de la baladodiffusion *Trait Pharmacien* ou le segment *Entendons-nous*, très consultées par nos membres.

INFONÉGO



Nombre de publications de l'*InfoNÉGO* : 1

Taux d'ouverture : 73 %

Taux de clics : 4 %

L'infolettre *InfoNÉGO* est destinée à informer les membres actifs, résidents et honoraires de l'A.P.E.S. sur les avancées en négociation. Elle est rédigée par Mme Linda Vaillant, directrice générale, et diffusée en fonction des informations disponibles. Puisque la négociation du renouvellement de l'Entente de travail 2022-2023 n'a pas débuté en 2023, une seule infolettre a été envoyée aux membres pour les informer de l'évolution de la négociation des nouveaux titres d'emploi de pharmacien et annoncer la tenue d'un sondage en vue de la prochaine négociation de l'Entente de travail.

InfoFORMATION

Nombre de publications de l'InfoFORMATION : 12

Taux d'ouverture : 64 %

Taux de clics : 10 %

Chaque mois, les membres reçoivent l'InfoFORMATION, une infolettre faisant part des formations proposées par l'A.P.E.S. Elle répertorie les formations en ligne disponibles sur la plateforme Web Érudis ainsi que les prochaines journées de formation en présentiel et à distance en direct.



Bulletins spéciaux

Des bulletins spéciaux sont régulièrement envoyés pour tenir les membres informés sur les sujets actuels et les événements à venir. Cette année, ce mode de communication a surtout été utilisé pour diffuser des informations concernant le Grand Forum.



Capsules vidéo

En 2023, l'A.P.E.S. a créé plusieurs capsules vidéo dans le but d'informer ses membres sur des situations spécifiques ou de promouvoir des événements. Publiées sur son site Web et ses réseaux sociaux, ces vidéos ont notamment été utilisées pour promouvoir le Grand Forum, présenter les interventions de l'Association en réponse à divers projets de loi, ainsi que pour diffuser plusieurs interviews.

INFOGRAPHIES ET AUTRES VISUELS

Annuellement, l'A.P.E.S. génère et diffuse une multitude d'infographies, et l'année 2023 ne fait pas exception à cette règle. Ces diverses infographies sont utilisées sur les plateformes de médias sociaux de l'Association pour la promotion d'événements, tels que le Grand Forum ou des formations, ainsi que comme outils destinés à être partagés auprès des institutions gouvernementales ou des partenaires.



RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont utilisés pour communiquer des nouvelles de l'Association et des pharmaciens d'établissement, ainsi que pour faire rayonner leurs activités et événements. Ils permettent en plus de relayer des articles scientifiques d'intérêt et des actualités sur le secteur de la santé et la pharmacie provenant de médias de masse. L'A.P.E.S. partage aussi sur les réseaux sociaux des photos et des vidéos offrant un aperçu de ses initiatives et de celles de ses membres. En 2023, les réseaux sociaux ont joué un rôle essentiel dans la diffusion des interventions et des positions de l'Association relatives aux projets de loi en santé. L'A.P.E.S. est présente sur quatre plateformes : Facebook, Instagram, LinkedIn et X (Twitter).



RÉSEAU SOCIAL	ABONNÉS		IMPRESSIONS		PUBLICATIONS	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Facebook	3 627	3 787	640 923	496 844	486	291
Instagram	500	548	34 302	75 057	161	303
LinkedIn	191	689	17 242	87 548	91	277
X (Twitter)	893	927	84 545	35 235	561	358

MICROSITES

Cette année, plusieurs microsites ont été créés. Un microsite a servi à la diffusion aux membres de l'album photos du Grand Forum 2023. Un autre a été spécialement conçu pour présenter les affiches scientifiques du même événement, et un troisième microsite a été mis en ligne pour répondre aux questions fréquentes concernant Ērūdis, afin d'accompagner les membres à la suite du lancement de cette nouvelle plateforme.

SITES WEB

L'A.P.E.S. utilise depuis plusieurs années différentes plateformes de communication (courriels, infolettres, réseaux sociaux, etc.) pour faire rayonner la profession de pharmacien d'établissement, informer ses membres, offrir du soutien en relations de travail ou diffuser les nombreux guides et outils publiés par l'Association. Le site Web de l'A.P.E.S. demeure le meilleur moyen pour rejoindre les membres et communiquer avec eux.

En 2023, plusieurs pages du site ont connu une grande popularité et un fort achalandage, notamment celles sur la formation continue, les services aux membres, les offres d'emploi, les publications et l'A.P.E.S.

Par ailleurs, la refonte du site Web a davantage occupé certains membres de la permanence. Ces travaux doivent se terminer en 2024.



Foire aux questions

*Ouvrez sur cette page les réponses aux questions fréquemment posées au sujet de notre portail de formation.
*Découvrez davantage sur les étapes à suivre pour vous inscrire à nos formations et obtenir vos attestations.
*Et plus d'autres.

COMMUNICATIONS EXTERNES

LES PHARMACIENS DANS LES MÉDIAS

Les porte-parole de l'A.P.E.S., soit la présidente et la directrice générale, ont accordé 17 entrevues médiatiques en cours d'année, et ce, sur divers sujets tels que les besoins de pharmaciens dans les établissements, l'élargissement de l'accès à l'antiviral Paxlovid^{MC} dans les pharmacies, les ruptures d'approvisionnement en médicaments et les passe-temps des soignants. À quatre reprises, des membres ont pris part à des reportages à la demande de l'A.P.E.S., soit sur le cannabis utilisé à des fins de traitement, les patients manipulateurs, la douleur pédiatrique et la médication chez les aînés. L'A.P.E.S. a aussi recensé cinq autres reportages auxquels des membres ont pris part. Cette couverture peut être consultée en bonne partie sur le [site Web de l'A.P.E.S.](#)

En décembre, des journalistes ciblés ont reçu une fiche d'information intitulée *Besoin d'une experte en pharmacie?* Cette fiche positionnait la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. pour d'éventuelles entrevues sur différents sujets en lien avec les médicaments ou encore les soins et services pharmaceutiques.



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'A.P.E.S. a publié trois communiqués, soit sur les projets de loi n° 10 (recours à la main-d'œuvre indépendante), n° 11 (élargissement de l'aide médicale à mourir) et n° 15 (visant à rendre le système de santé plus efficace).



VIDÉOS

En guise d'outil pour faire connaître et valoriser la pharmacie d'établissement auprès de ses différents publics, l'A.P.E.S. a produit trois vidéos professionnelles. Deux d'entre elles, tournées au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), s'intitulent [Le rôle du pharmacien d'établissement dans le circuit du médicament](#) et [Le rôle du pharmacien d'établissement de santé en services pharmaceutiques](#). L'autre vidéo a été enregistrée au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHU de Québec-Université Laval) et porte sur [Le rôle du pharmacien d'établissement de santé en soins pharmaceutiques](#). Elles ont toutes reçu un bon accueil!

COMMUNICATION DES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION

À l'occasion de la parution de son *Rapport d'activités 2022*, l'A.P.E.S. a produit et diffusé à ses partenaires un résumé de ses réalisations récentes. Celles-ci portaient sur la formation et les outils cliniques offerts aux membres, le travail accompli pour améliorer les conditions de travail des pharmaciens d'établissement et attirer la relève, les représentations auprès des instances gouvernementales et les prises de position publiques. Le contenu de ce document a aussi été transposé sur une page de son site Web.



